



**Roi
Morvan
Communauté**

ROI MORVAN COMMUNAUTE

**RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

(Suivant décret 2015-1827 du 30 décembre 2015)

ANNEE 2021

Service déchets ménagers – avril 2022

SOMMAIRE

Présentation générale

- Territoire
- Compétence
- Service : organisations et moyens

Indicateurs techniques

- Communication
- Prévention
- Régie Personnel
- Collectes
- Déchèteries
- Traitement
- Synthèse

Indicateurs financiers

- Modalités d'exploitation
- Dépenses
- Recettes
- Coûts complets et coûts aidés
- Evolution des coûts

Bilan et perspectives

Glossaire

PRESENTATION GENERALE : LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

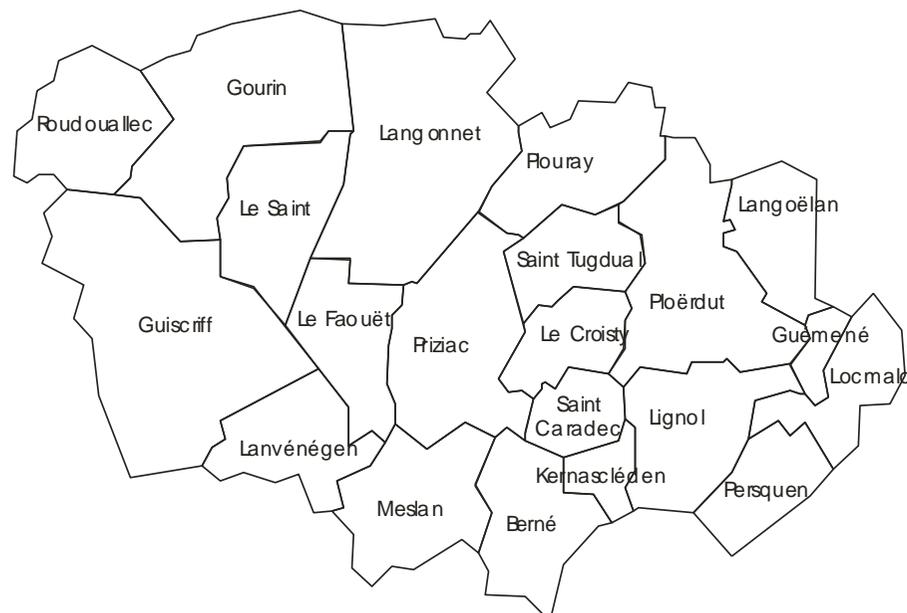
27 798 habitants population DGF.

24 577 habitants pop. municipale INSEE. 11 989 ménages (taille d'un ménage 2.05)

24 216 habitants (pop. INSEE ajustée ADEME/SINOE)

764 km²

En moyenne 32 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



PRESENTATION GENERALE : LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
 Compétence Traitement

RMCom
 SITCOM-MI

Collectes séparatives – prévention

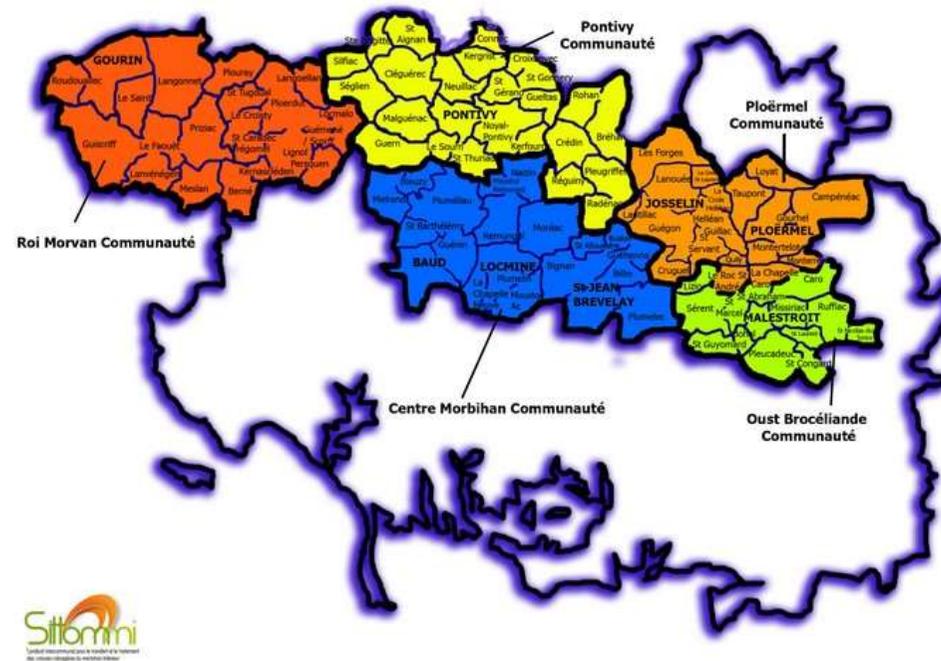


RMCom
 SITCOM-MI - RMCom

Déchèteries



RMCom
 RMCom



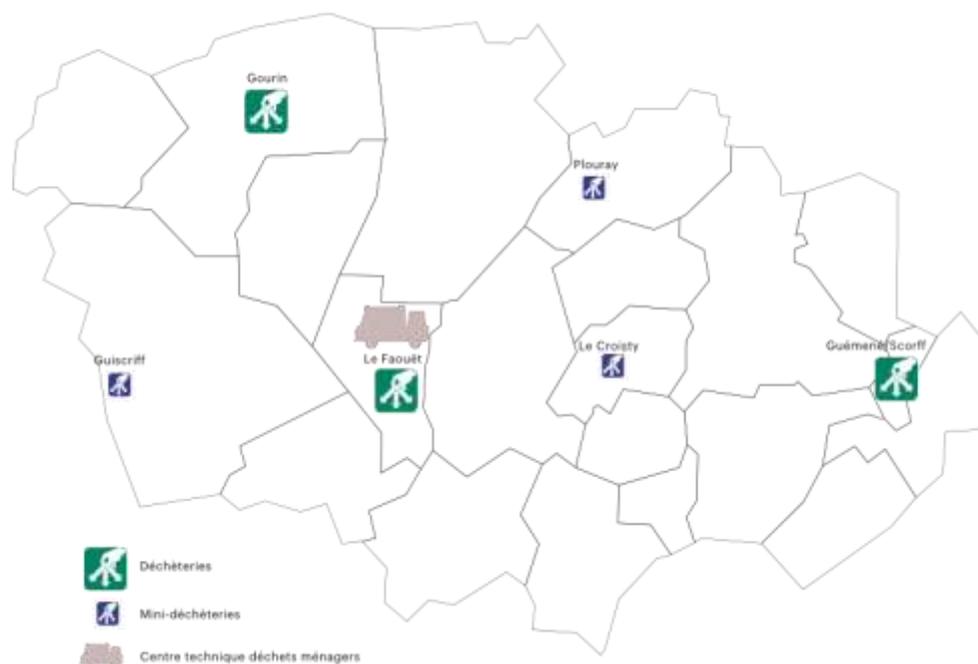
Roi Morvan Communauté a la compétence collecte et déchèterie, est adhérente au SITCOM-MI.

Le SITCOM-MI a la compétence pour le traitement des ordures ménagères, des produits des collectes séparées des emballages légers, du verre, du papier et dans le futur, des biodéchets

PRESENTATION GENERALE : ORGANISATION DU SERVICE GESTION DES DECHETS

Flux collecté	Mode de collecte	Organisation de collecte	Fréquence majoritaire
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte et points de regroupement	Régie, 4 équipes, 16 tournées	Une fois par semaine majoritaire (C1)
Emballages légers de collecte sélective	Points de regroupement	Régie, 1 équipe, 10 tournées	Une fois par quinzaine majoritaire (C0.5)
Verre, journaux-revues-magazines	Apport volontaire	Prestataires	Selon le taux de remplissage, C1 à C0.5 en majorité
Encombrants, végétaux, gravats, bois, métaux, cartons, DEEE, DDS, piles, batteries, lampes, ...	Déchèteries	Prestataires	Selon le taux de remplissage

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



PRESENTATION GENERALE : LOCAUX DU SERVICE

Le personnel, les véhicules et matériels du service sont regroupés au centre technique déchets ménagers, ZI de Pont Min au Fauët, depuis janvier 2012. En 2018, une cuve à carburant a été installée pour les véhicules du service.



PRESENTATION GENERALE : PERSONNEL DU SERVICE

Fin 2021, le service déchets ménagers est composé de 14 postes :

- 6 postes de collecte des OMR,
- 3 postes de collecte sélective (passage de 2 à 3 agents par réaffectation du poste polyvalent remplaçant chauffeur ripeur),
- 1 poste de support technique (entretien-maintenance et polyvalent),
- 2 postes technico-administratifs (coordinatrice régie et responsable de service),
- 1 chargé de mission tri - prévention des déchets.
- 1 chargé de projet économie circulaire (CDD 3 ans 2021-2023)

Des agents temporaires sont recrutés pour les remplacements d'absence et pour surcroît d'activité, notamment via l'association Alesi, structure d'aide à l'emploi.



PRESENTATION GENERALE : VEHICULES DU SERVICE

La collectivité utilise 7 bennes à ordures ménagères (BOM) : 5 bennes en collecte et 2 véhicules de secours correspondant aux 2 types de BOM utilisées (arrière et latérale). Une benne latérale est sur parc pour pièces détachées.

1 fourgon et 2 véhicules légers sont affectés au service. Le second fourgon est hors service et va être renouvelé en 2022.

En 2021, 2 BOM, 1 fourgon et 1 véhicule léger ont été remplacés. Fin 2021 le parc de BOM est constitué des véhicules suivants :

Bennes de collecte	année	PTAC	charge utile	type de benne	préhension	affectation	type de cabine.
RENAULT/SEMAT	2021	26 t	11.4 t	caisson fixe	arrière	OMR	haute.
DAF/PACKMAT	2021	26t	10.5 t	caisson fixe	latérale	OMR	haute.
DAF/PACKMAT	2020	26t	10.7 t	caisson fixe	latérale	OMR	haute.
DAF/PACKMAT	2018	26t	8.5 t	caisson déposable	latérale	OMR	haute.
MERCEDES/SEMAT	2014	26 t	11.6 t	caisson fixe	arrière	CS	basse.
ACCESS/FAUN	2012	26 t	11.8 t	caisson fixe	arrière	secours CS	basse.
MERCEDES/LABRIE	2010	26 t	9.0 t	caisson déposable	latérale	secours OMR	basse.
DAF/LABRIE	2010	26 t	8.8 t	caisson déposable	latérale	pour pièces	haute.



PRESENTATION GENERALE : EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE



Bacs OMR 660 l
Bacs individuels de 80 à 340 l



sacs de pré-collecte, sacs cabas en zone test.
cagettes de dépôts/bacs pro et en zone test.



colonne d'apport verre
colonne d'apport papier



composteurs 320 et 560 l
(à disposition chez l'utilisateur)

PRESENTATION GENERALE : DECHETERIES

La collectivité gère six équipements

3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guisriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation, 4 déchèteries sont classées ICPE sous le régime de la déclaration contrôlée. Les deux installations du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE. Dans les faits, l'éco-station de Guisriff est inférieure aux seuils.

La collectivité est propriétaire des bennes, des éco-stations et des contenants de haut de quai (partie accessible aux usagers) des déchèteries : caissons DEEE, DMS, Recyclerie, PSE, plastique souple...).

INDICATEURS TECHNIQUES – COMMUNICATION TRI & PREVENTION

- **Campagne de communication avec le SITCOM-MI sur les erreurs de tri à éviter.**
 Banderoles, flyers, affichage abribus, grand affichage, affiches (4X3mètres), radio, sur-couverture des programme télé, motion design dans les cinémas, bandeaux signatures mail, flocages camions (5 camions floqués sur RCom).
- **Intervention sur le programme d'actions de 2 collèges :** formation d'éco-délégués, compostage.
- **Points infos déchets sur les marchés ou autre animation,** avec le camion de prévention du SITCOM-MI et parfois en présence de la mini recyclerie ambulante de ty Recup (*).
 Marchés visités : Gourin, Le Faouet, Guémené, Roudouallec*, Guiscriff, Langonnet*, Plouray, Ploërdut*, Animation zéro déchets à Meslan.
- **Edition d'un guide « seconde vie ».** Il s'agit d'un répertoire des initiatives locales du réemploi, de l'occasion, de la réparation, du vrac, de la location. Le guide a été terminé et diffusé via le kit nouveaux arrivants, auprès des établissements figurants dans le guide.
- **Autres communications / médiatisations de la prévention des déchets**
 - Parutions dans la presse : 59 publications
 - Publications sur la page Facebook de Roi Morvan communauté : 21 publications
 - Radio : 3 interventions
 - Envoi de kits nouveaux arrivants : 3 envois : février, juin, octobre. Nombre total de kits envoyés : 333 kits.
- **Semaines thématiques :**
- SPAP : Collectes de pesticides en déchèteries, animation jardinage zéro déchet en jardinerie à Guémené/Scorff
- SERD : Organisation d'un concours sur le réemploi du textile et d'un vide-dressing en partenariat avec le SITCOM-MI.

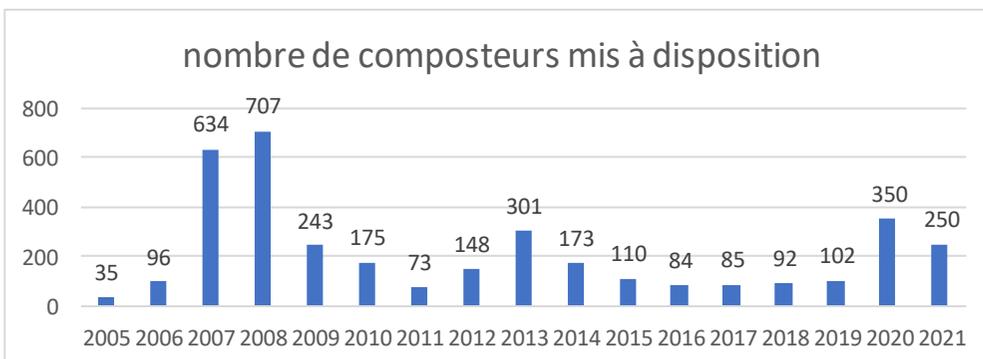


INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION - PLPDMA

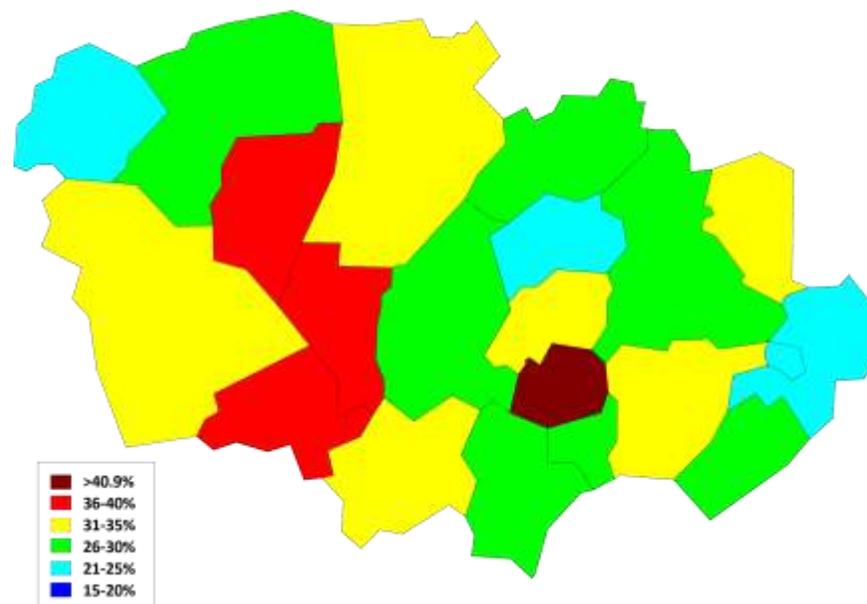
- **Service de location et lavage de gobelets réutilisables.** Mis en place en 2021 Convention Sittom-mi, ESAT de Plouray et RMCCom. 6 structures utilisatrices en 2021. Roi Morvan Communauté assure la communication autour du dispositif.
- **Aide à la location de broyeurs :** 42 demandes d'aide à la location de broyeur à végétaux ont été traitées en 2021. Le service renouvelle tous les ans les éléments de communication à disposition chez les loueurs.



- **Développement du compostage domestique :** 247 composteurs mis à disposition en 2021, dont 109 composteurs de 320 l et 138 composteurs de 800 l puis 560 litres. Total cumulé depuis le premier programme : 3808 demandes (composteurs et bioseaux seuls) soit environ 31% des ménages. 11 formations compostage-paillage pour les particuliers à Ploërdut, Roudouallec, Le Saint, Le Fauoët, Langoëlan, Priziac, Le Croisty, Langonnet, Lanvéneën, Saint Caradec Trégomel, Guémené pour un total de 91 participant.e.s.



PROPORTION DE MENAGES EQUIPES DE COMPOSTEURS



- **Eco-exemplarité et gestion des biodéchets :** enquête auprès des communes du territoire sur les pratiques, les possibilités de gestion de proximité, les besoins identifiés.

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION - TER

A partir de 2021 et pendant 3 ans, avec le soutien de l'ADEME, un programme d'économie circulaire est déployé sur le territoire. Destiné aux acteurs économiques privés, publics ou associatifs, il vise à réduire la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et développer l'exemplarité.

Programme d'action projet TER pour Roi Morvan Communauté	
Pilotage	01 Pilotage du programme d'action
	02 Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements de restauration commerciale
Biomasse	03 Déploiement du compostage en établissement
	04 Expérimenter puis déployer la collecte des biodéchets
	05 Réflexion sur le développement de la méthanisation territoriale
Réemploi	06 Sensibiliser les MOA aux matériaux de réemploi-biosourcés
	07 Etudier l'opportunité d'une matériauuthèque et de ses conditions sur le territoire
	08 Fédérer les acteurs du réemploi et de la réparation
Entreprises	09 Accompagner les entreprises à l'optimisation des flux
	10 Accompagnement de 5 entreprises dans la démarche TPE-PME gagnantes sur tous les coûts
	11 Diffusion d'information sur les solutions déchets, énergie, eau et réemploi
	12 Organisation d'une bourse d'échanges inter-entreprises, formation de GT thématiques
Tourisme et culture	13 Instauration de la redevance spéciale
	14 Accompagner les hébergements touristiques vers une offre durable
Eco exemplarité	15 Accompagner les manifestations sportives et culturelles
	16 Intégrer la prise en compte de l'EC dans un chantier pilote
	17 Intégrer la prise en compte de l'EC dans la commande publique

En 2021, le développement de l'interconnaissance des acteurs a été mené en priorité.

- Deux ateliers à destination des entreprises ont été proposés avec le service économique et les chambres consulaires. La participation à un projet de développement d'une bourse d'échange régionale n'a pas abouti.
- Des rencontres individuelles d'entrepreneurs sont également menées en vue de l'optimisation de leur flux et de l'information sur leurs obligations en matière de tri des déchets.

En lien avec le PCAET, un projet d'étude sur la méthanisation territoriale portée par Morbihan Energie n'a pas été poursuivi, compte tenu des évolutions locales et du retour du SDEM.

Au sein de RCom l'éco-exemplarité est développé via une démarche d'achat durable et d'adhésion au réseau RESECO et la programmation d'un chantier de rénovation éco-conçu en lien avec la thématique du réemploi. Le programme TER se fera le relais de communication de ces actions.

Des marchés d'étude ont été lancés pour

- La faisabilité d'une matériauuthèque
- La gestion territoriale des biodéchets, l'une des ressources les plus présente sur le territoire, au potentiel de valorisation locale.

INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

En août 2014, la recyclerie, composée d'un atelier et d'un magasin, a été ouverte Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe en chantier d'insertion et 2 encadrants. 1 conteneur maritime de collecte est installé par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Normalement, une personne pour l'accueil des apporteurs est présente 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

La recyclerie permet de vendre des objets en bon état destinés autrement à être jetés.

En 2021, 50 tonnes en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes à Recup'R ont été vendues. Les objets qui ne sont pas réutilisables ou ne trouvent pas preneur sont ramenés à la déchèterie du Faouët.



INDICATEURS TECHNIQUES : ACTIVITES LIEES A LA PRE-COLLECTE

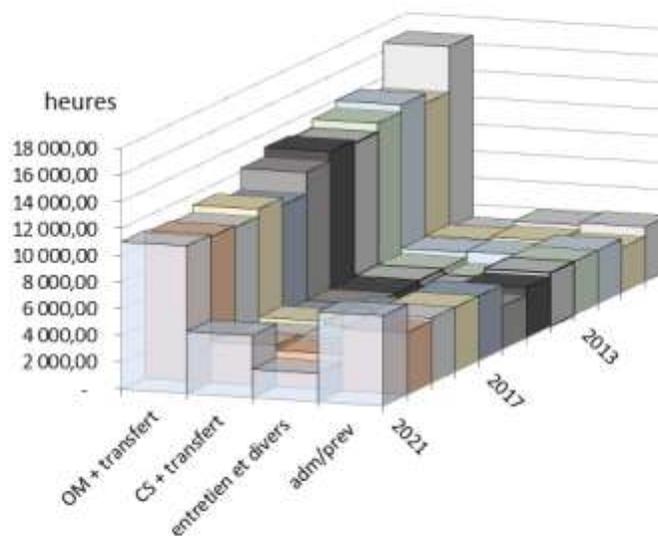
- 371 mouvements de contenants ont été comptabilisés en 2021 : rajout de contenants permanents ou saisonniers, déplacements, échange, remplacements de bacs ou cagettes endommagés ou volés.
- Suite au COVID, les mises à disposition de bacs fêtes durant l'année ont été presque nulles.
- 1 810 cartons de sacs jaunes de collecte sélective ont été livrés dans les communes durant l'année. La tendance est de nouveau à la hausse. Les communes de Lanvéneq et Le Faouët du fait de l'expérimentation fonctionnent avec des sacs cabas.
- Fournitures de saches pour la collecte des polystyrènes et du plastique souple, en déchèterie.

INDICATEURS TECHNIQUES : ACTIVITE DU PERSONNEL

En 2021 le service totalise 24 444 heures de travail, équivalent à 15.2 temps complets. La hausse correspond à un ripeur supplémentaire pour la collecte sélective qui est passée en plus en 5 jours au lieu de 4 et au recrutement d'un chargé de projet économie circulaire (CDD 3 ans 2021-2024).

Les heures de gardiennage des éco-stations ne sont pas comptées et concernent 3 postes à temps non complet pour 850 heures.

Répartition des heures de travail selon l'activité



INDICATEURS TECHNIQUES – REGIE DE COLLECTE : PERSONNEL

Heures « régie » : 17 736 h en hausse, équivalent à 11.4 temps complets.

Dont 180 heures de formation (formation d'intégration, geste et postures, maintenance des BOM)

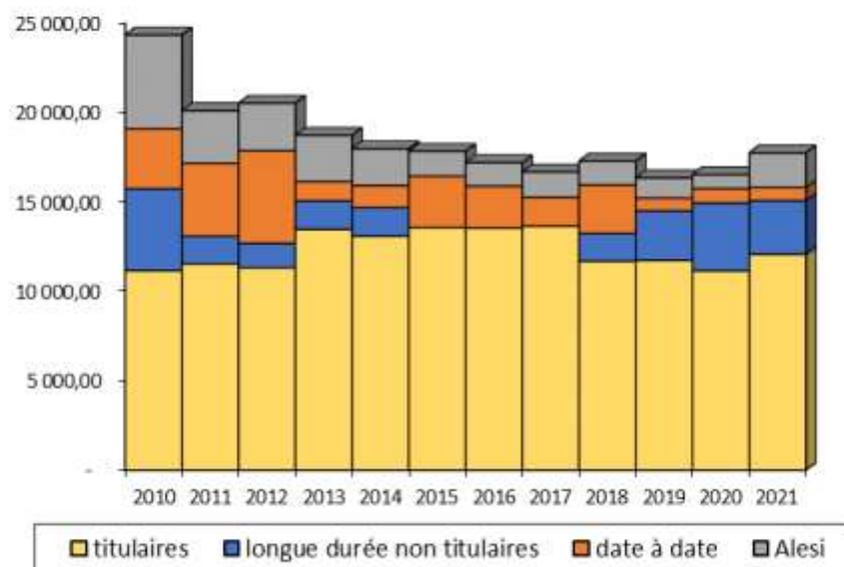
Événements marquants de l'année, mouvement de personnel :

- 1 accident du travail avec arrêt.
- Un agent en arrêt maladie continu sur l'année.
- Un agent en disponibilité.
- Plus d'heures de collecte sélective : passage à 2 ripeurs et collecte répartie sur 5 et non plus 4 jours du fait des tonnages croissants.
- L'extension des consignes de tri entraîne une réorganisation provisoire des tournées dans l'attente de la station de transfert.

Les postes de la régie de collecte sont occupés fin 2021 par :

- 08 titulaires en activité dont 1 à temps non complet.
- 2 contractuels en CDD longue durée en remplacement des agents absents et pour renforcer l'équipe de collecte sélective. Projet de titularisation selon évolution de la situation des absents.
- 6 contractuels en CDD courts en remplacement des agents absents et pour surcroûts d'activité l'été.
- 11 salariés d'Alesi (association intermédiaire d'emploi d'insertion) en mission de remplacement d'agents absents, surcroît d'activité pour panne, tout au long de l'année.

Heures de la régie de collecte, par type de contrat



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS : PRECOLLECTE ET DESSERTE

La collecte sélective se fait en sacs de 50 ou 100 l mis à disposition de la population. Ces sacs sont rassemblés dans des aires grillagées disposées sur la voie publique. De base, la collecte est faite tous les 15 jours.

Depuis mars 2018, la collecte sélective comprend tous les emballages plastiques dits d'extension des consignes de tri (pots, barquettes, films d'emballage) en plus des autres emballages déjà collectés (flaconnages, plastiques, cartonnettes, emballages métalliques).

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

- sacs de 50 l : 266 000 sacs,
- sacs de 100 l : 255 600 sacs.

Soit un total de 38 860 m³ ou 2.1 m³ par habitant, en hausse de 2%.

La desserte est en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés.

Des bacs de collecte sont fournis aux établissements volontaires.

Fin 2020, environ 360 points publics sous forme de cagettes sont installés dans les communes, au prorata de la population, et dans plusieurs établissements volontaires.

Une tournée (Lanvénegen et Le Faouët) a été conteneurisée à titre expérimental avec fourniture de sacs cabas au lieu des sacs à usage unique. La conteneurisation du secteur d'expérimentation a été de 264 bacs pour un volume de collecte de 237 m³. Les volumes ont été ajustés localement en cours d'année.

Le résultat est satisfaisant en termes d'acceptabilité par l'utilisateur, de performance de tri et de taux de refus. Le principe de la généralisation de la conteneurisation est retenu sous réserve d'une solution au basculement des bacs dans certains secteurs ventés, compatible avec une collecte latérale.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5) en majorité.

Maintien d'une collecte en fréquence hebdomadaire (C1) pour une quarantaine de points d'apports volontaires fait sur les tournées existantes ou organisées sur une journée supplémentaire en milieu de semaine en 2021.

1 benne de collecte arrière, 3 agents.

40 514 km et 4 621 heures de collecte et transfert en hausse du fait du passage à 5 jours de collecte et à un équipage de 3 personnes.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de la fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

- La modification des circuits de collecte (fréquence de collecte en C1 partielle).
- La conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

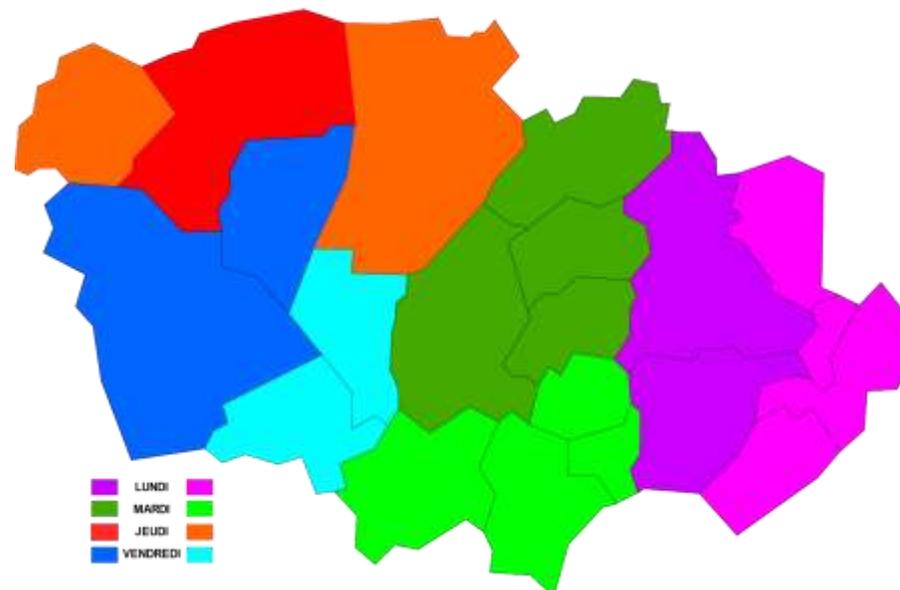
2 établissements supplémentaires bénéficiant de conteneurs dédiés en dotation initiale ou en renfort.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité collecte les emballages légers similaires à ceux des ménages dans les établissements.

La collectivité a défini une limite de dotation en bacs de collecte sélective de 5 bacs par site de type « hôtelier » ou de type « productif » pour les nouvelles demandes pour une collecte bimensuelle (C0.5).

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES



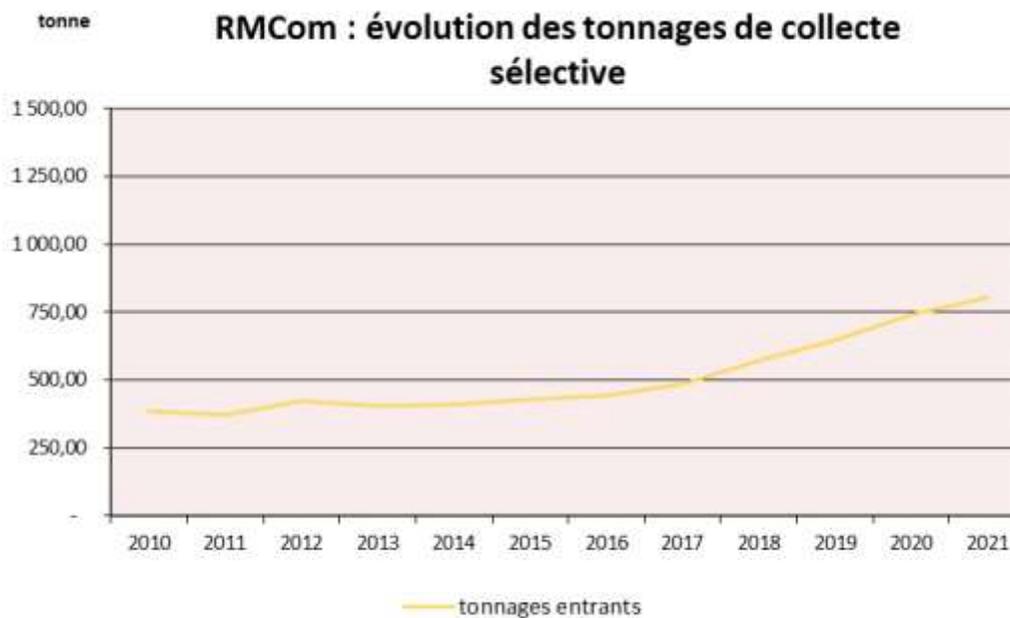
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

802.17 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

Ratio de tonne entrante par habitant : 33 kg/habitant INSEE SINOE/an, soit 29 kg/habitant DGF/an.

La collecte sélective est acheminée par le véhicule de collecte à un lieu de rechargement sur le territoire pour expédition au centre de tri. Le centre de tri désigné par le SITCOM-MI de 2017 à 2021 est le centre de tri GENERIS de KERVAL à Ploufragan.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

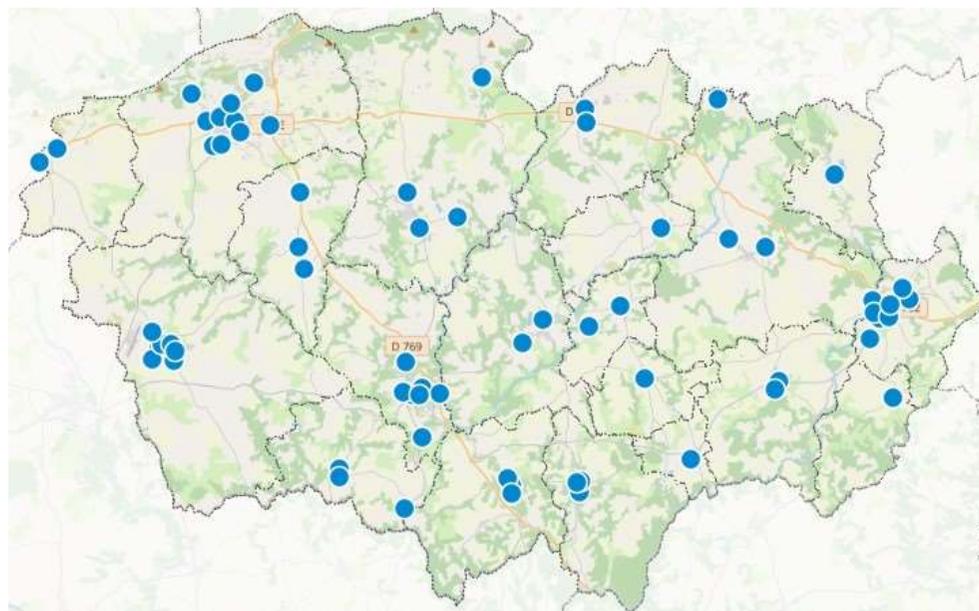
69 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 354 habitants INSEE SINOE ou 1 colonne pour 402 habitants DGF.

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 807 levées (en hausse).

3850 km et 129 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 52%. Le papier est collecté régulièrement pour éviter l'humidité nuisible à la qualité.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DU PAPIER

Papier : journaux, magazines, revues, enveloppes non tramées, papiers de bureaux et autres papiers.

369.34 tonnes, stable. 17 collectes associatives sont identifiées. Les tonnages ne sont pas tous connus (regroupement avec des associations hors territoire, non communication des données, ...). En 2021, 18 tonnes de journaux collectées par des associations du territoire de RMCom sont déclarées par Cellaouate.

Total de collecte connu : **387.41 tonnes**

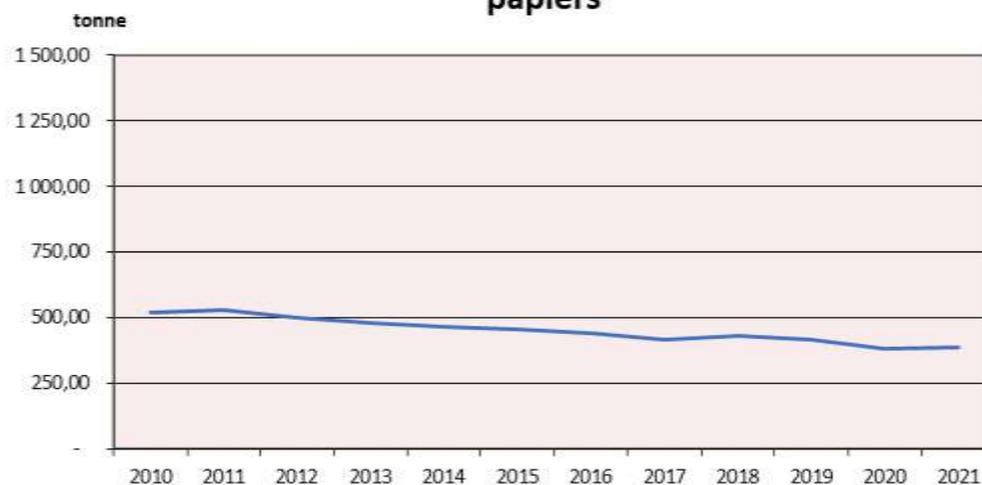
Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 16 kg/habitant INSEE SINOE/an et 14 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages collectés par la collectivité se poursuit : -25 % comparé à 2010.

Le papier est livré directement en fin de collecte au repreneur Ecofeutre à Naizin (proximité du collecteur).

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire.

Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RCom au Fauët.

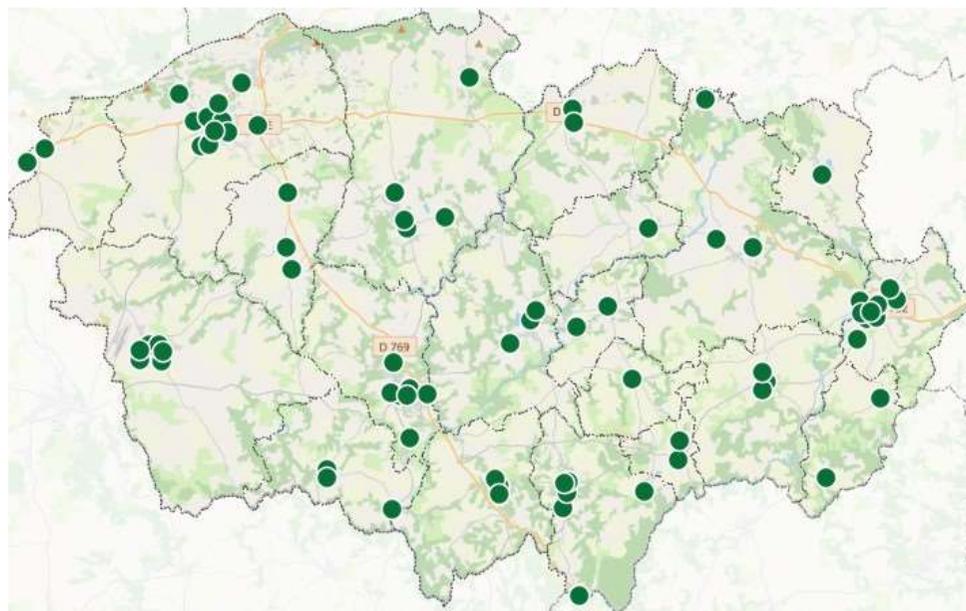
87 colonnes installées dans les communes : 1 colonne pour 281 habitants INSEE SINOE ou 1 colonne pour 320 habitants DGF

Fréquence de collecte variable par point d'apport selon la productivité du site et la saison : 2167 levées (en hausse).

7327 km et 313 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 54%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point d'apport.



Carte d'implantation des points de collecte du verre

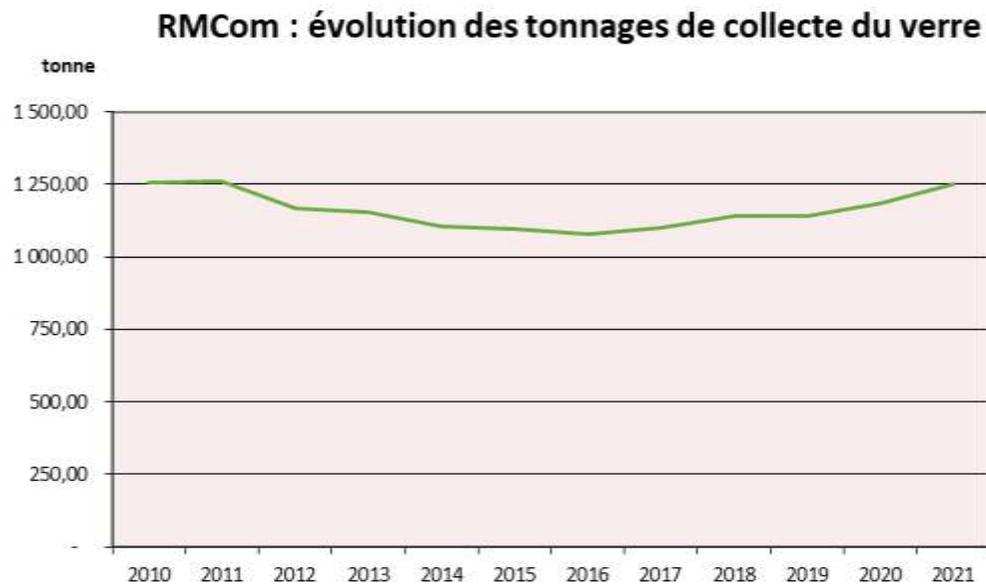
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DU VERRE

Verre : flacons ménagers (bouteilles, pots...).
1249.82 tonnes, remontée régulière depuis 2017.

Une performance de 52 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 45 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages est de -0.4 % en comparaison de 2010.

Le verre est vidé dans un silo de la collectivité au Fauët. Il est rechargé en semi-remorque pour expédition au repreneur hors région : 43 rechargements durant l'année.



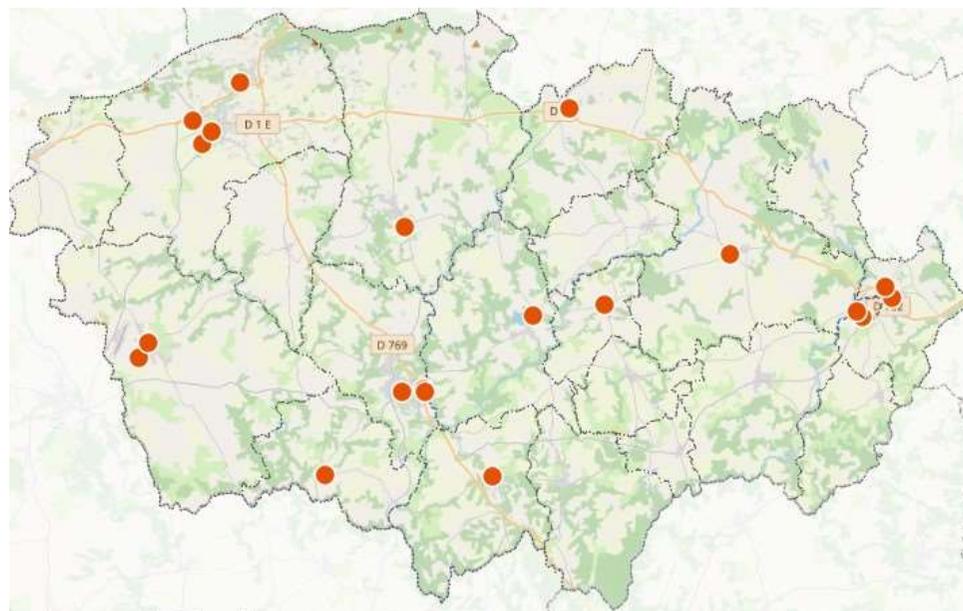
INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE ASSOCIATIVE - TEXTILES

L'entreprise d'insertion RETRITEX a disposé depuis plusieurs années 15 conteneurs de collecte des textiles dans 12 communes couvrant environ 76% de la population de RMCom au vu des communes équipées.

La Croix Rouge effectue différentes collectes et a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Fauët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RMCom par ces associations est de 45 tonnes par une association et de 45 tonnes par l'autre : total **90 tonnes** de collecte textiles. Le ratio est de 4 kg/habitant INSEE SINOE et de 3 kg/habitant DGF.

Les textiles sont réutilisés ou transformés pour la fabrication de chiffons ou d'isolants et éventuellement valorisés sous forme énergétique.



Carte d'implantation des points de collecte des textiles et chaussures

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : PRECOLLECTE ET DESSERTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

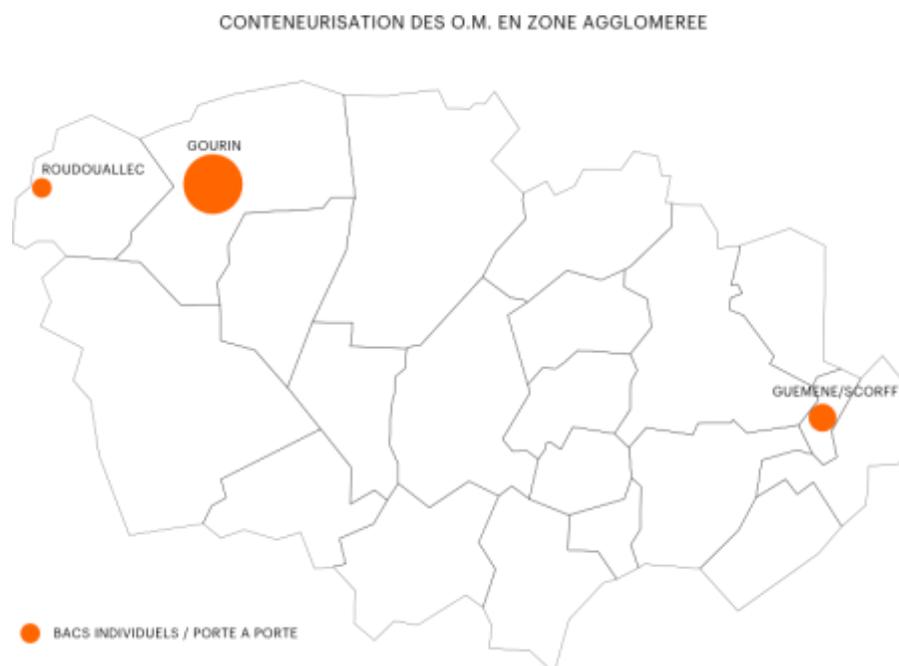
Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :

(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guémené/Scorff

Environ 1900 bacs individuels.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : COLLECTE

Moyens de collecte :

1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 3 agents.

1 benne arrière et 3 agents.

131 128 km et 11 000 h de collecte et transfert OMR.

Kilométrage en hausse du fait d'une année pleine avec un transfert en plus.



Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne, ménage ou non ménage, a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 145 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel au site équipé de 24 bacs 660 l 4 roues).

En fin de collecte, 2 modalités existent pour le transfert des déchets au centre de traitement : dépose de caissons amovibles repris par le transporteur désigné par le syndicat de traitement ou transport direct par la collectivité jusqu'à l'incinérateur.

Un projet de station de transfert des ordures ménagères et de la collecte sélective est à l'étude par le SITOM-MI.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des « gros producteurs » :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclage :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à exceptionnellement 2 fois par jour (C10).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

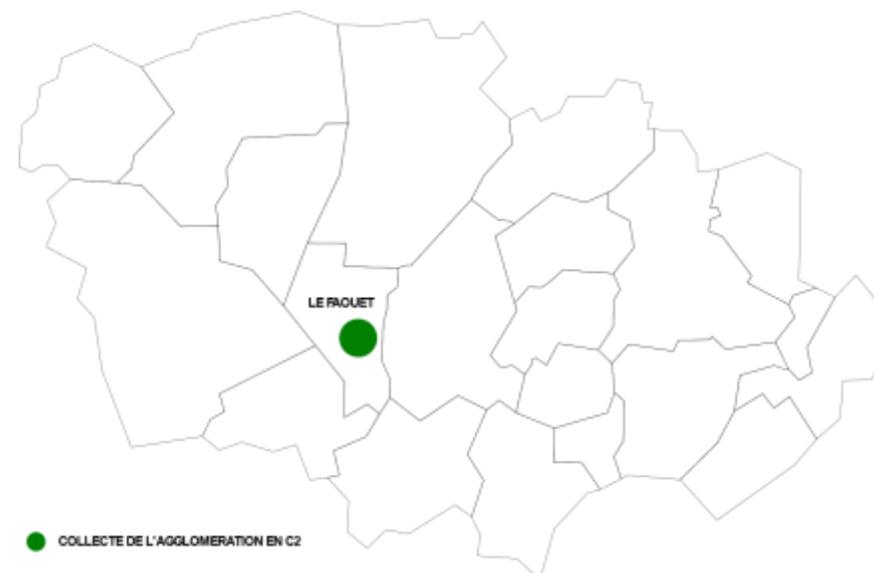
Conteneurisation supplémentaire temporaire.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini la notion de déchets assimilés aux déchets ménagers pris en charge par le service.

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume hebdomadaire maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

FREQUENCE DE COLLECTE DES MENAGES



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

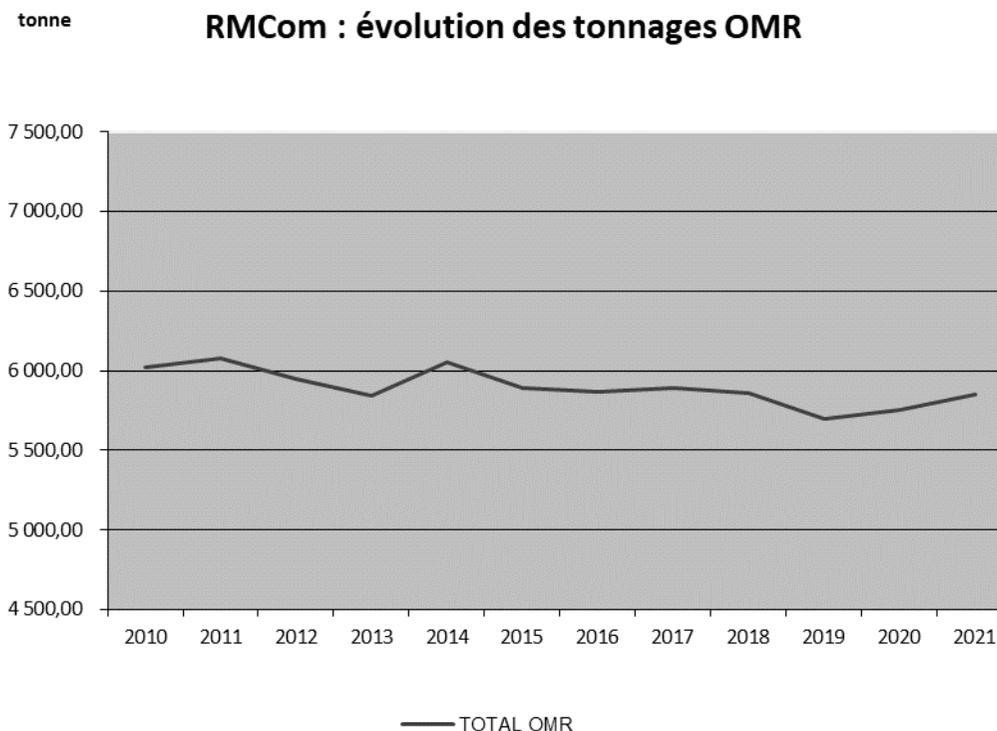
Déchets résiduels

Collecte OMR : **5853.46 tonnes**, 3039.32 tonnes transportées par RMcom, 2814.14 transportées par le Sittom-mi.

En 2021, Il y a eu un déstockage sur la dernière année de contrat du Sittom-mi générant des stocks négatifs, qui ne reflète pas la proportion de refus de tri présents dans la collecte sélective. De ce fait le tonnage réellement incinéré n'est pas représenté.

Les tonnages collectés sont en augmentation. Ceci pourrait être dû à une population nouvelle que la population INSEE ne prend pas encore en compte. La production moyenne est de 242 kg/habitant INSEE SINOE/an et de 211 kg/habitant DGF/an.

La collecte des OMR est livrée directement en fin de collecte à l'incinérateur lors de collecte en benne arrière. Les caissons amovibles sont déposés et repris par un transporteur du syndicat de traitement.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : ACTIVITE

Six déchèteries :

- 3 déchèteries principales : Gourin, Guéméné/Scorff et Le Faouët : 83 692 km et 7811 heures pour les rotations des 5 principaux flux, les DDS et le gardiennage
- 3 éco-stations (mini-déchèteries) : Le Croisty, Guisriff, Plouray : 21 532 km et 1450 h pour les rotations des principaux flux et le gardiennage

Une partie des prestations de transport est faite en remorque pour limiter le transport.

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2021

INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

Encombrants :	2572 tonnes	106 kg/hbt SINOE, 93 kg/hbt DGF	Cartons :	197 tonnes	08 kg/hbt SINOE, 07 kg/hbt DGF.
Incinérables :	331 tonnes	14 kg/hbt SINOE, 12 kg/hbt DGF	Déchets chimiques	71 tonnes.	2.9 kg/hbt SINOE, 2.6 kg/hbt DGF
Végétaux :	2065 tonnes	85 kg/hbt SINOE, 74 kg/hbt DGF	huiles moteurs	17.4 tonnes	0.7 kg/hbt SINOE, 0.6 kg/hbt DGF
Gravats :	1266 tonnes	52 kg/hbt SINOE, 46 kg/hbt DGF	Polystyrène	6.6 tonnes	} 0.5 kg/hbt SINOE, 0.4 kg/hbt DGF
Bois AB :	949 tonnes	39 kg/hbt SINOE, 34 kg/hbt DGF	Piles	4 tonnes.	
Métaux :	549 tonnes	23 kg/hbt SINOE, 20 kg/hbt DGF	Lampes et néons	1.6 tonnes.	
DEEE :	278 tonnes	11 kg/hbt SINOE, 10 kg/hbt DGF	Cartouches d'imprimantes	0.2 tonnes	
			Plastiques souples	non pesé	

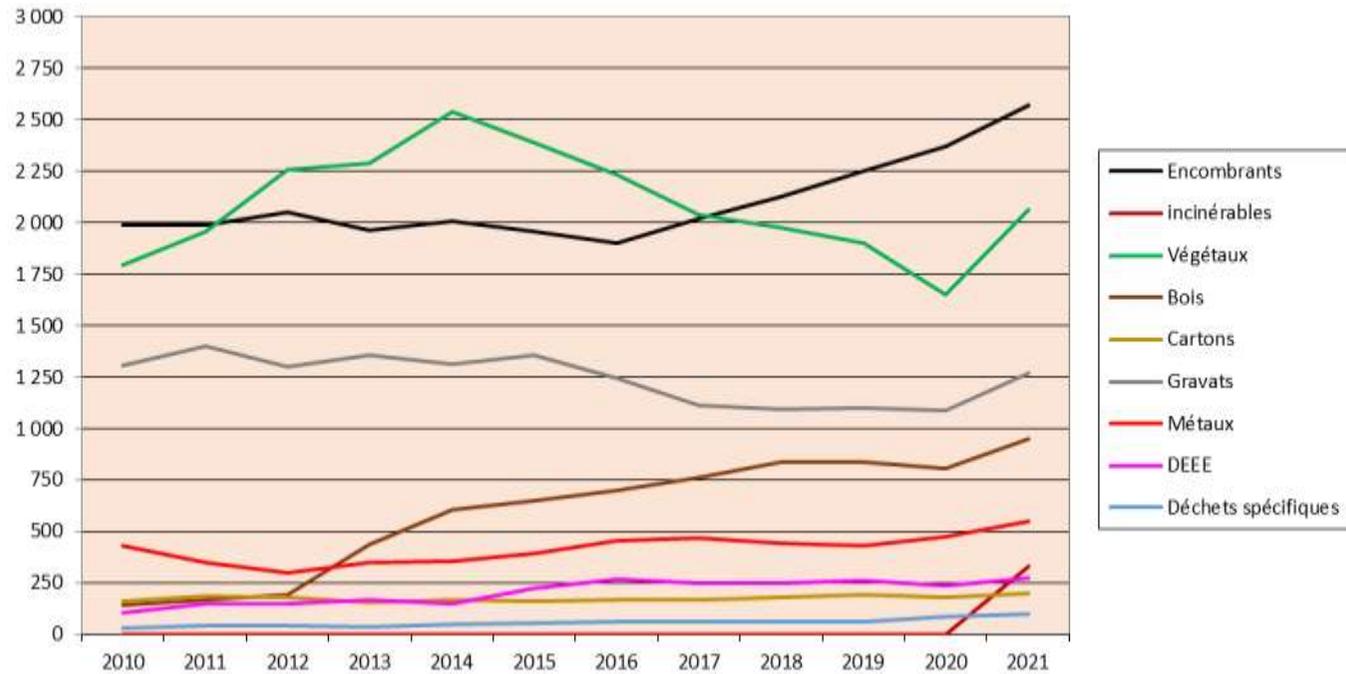
En 2021 une nouvelle catégorie est triée. Il s'agit du tout-venant incinérable extrait des encombrants et destiné à l'UVE du Sircob à Carhaix

Même s'ils sont présents, papier, verre, emballages légers en sacs, textiles et objets réutilisables ne sont pas comptabilisés en flux de déchèteries.

8308 tonnes collectées, soit une hausse de 21% sur l'année, tous les flux sont concernés notamment le tout-venant, les végétaux, le gravats, le bois, les DEEE.

La production est de 339 kg/habitant INSEE SINOE/an et 289 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages ont augmenté de 39% par rapport à 2010 et de 20% en 1 an.



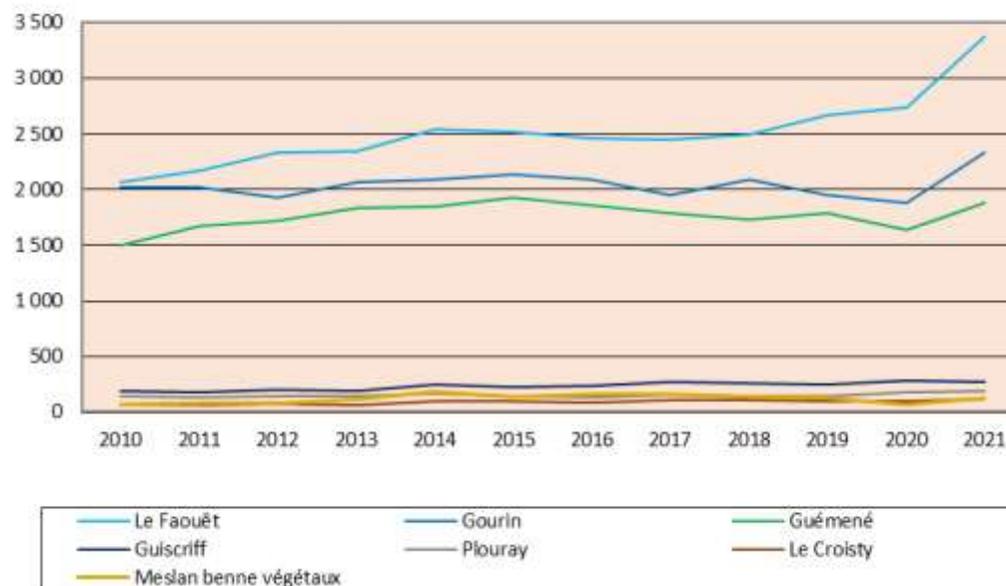
INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

Le Fauët :	3 370 tonnes + 127 t de végétaux de Meslan.
Gourin :	2 335 tonnes.
Guémené/Scorff :	1 885 tonnes.
Guiscriff :	277 tonnes.
Plouray :	189 tonnes.
Le Croisty :	125 tonnes.

La hausse des tonnages est très importante en 2021 par rapport à 2020 et en référence à 2010. Une déchèterie connaît une augmentation notable des tonnages par rapport à 2010 : Le Fauët +63%

RMCom: évolution des tonnages des déchèteries



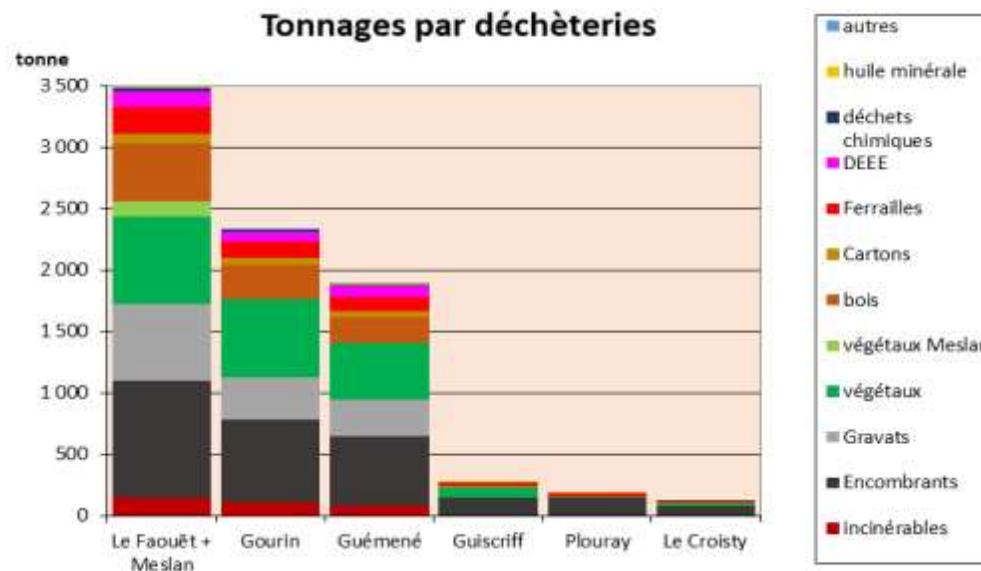
Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2021

INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Faouët, pour tous les produits, notamment les encombrants.

2021 tonnages	Encombrants	Incinérables	Végétaux	Gravats	Bois	Cartons	Métaux	DEEE	Déchets chimiques	Huiles	Néons	Piles	PSE	Cartouches d'encre	Total
Le Faouët	957.78	143.28	715.17	619.17	467.74	79.16	218.16	124.88	32.59	6.39	0.5	1.9	3.13	0.11	3497.12
Gourin	676.20	108.20	631.00	345.86	275.88	59.88	136.62	72.76	18,02	6.34	0,73	1.27	2.08	0.10	2334.93
Guémené/Scorff	565.32	79.16	464.37	301.44	205.68	50.70	116.92	80.12	16.50	2,32	0,38	0.82	1.4	0.03	1885.16
Guisriff	150.52		84.68			7.74	28.30		4.21	1.44					276.89
Plouray	142,58		12.28				33.04			0.90					188.80
Le Croisty	79.40		29.88				16.04			0					125.32
Meslan			127.16												127.16
Total	2 571.80	330.64	2064.54	1266.47	949.30	197.48	549.08	277.76	71.32	17.39	1.61	3.99	6.61	0.24	8308.23

Le taux de valorisation des produits de déchèteries est de 50%, en baisse.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie. Le comptage des fréquentations est manuel.

79 020 visites ont été comptées, correspondant à 3.4 visites/habitant INSEE/an ou 2.9 visites/habitant DGF/an. La hausse des visites est en relation avec la hausse des tonnages déposés avec l'hypothèse de nouveaux habitants dans une dynamique de rénovation. La déchèterie du Faouët fait face à des périodes de saturation sur certains flux (tout venant notamment).

Site	heures annuelles d'ouverture	visites comptées	% du total des visites	nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture.
Le Faouët :	1352 heures d'ouverture	30 632 visites.	38% de visites	23 visites par heure d'ouverture.
Gourin :	1352 heures d'ouverture	24 535 visites.	30% de visites	18 visites par heure d'ouverture.
Guémené :	1352 heures d'ouverture	21 474 visites.	26% de visites	16 visites par heure d'ouverture.
Guiscriff :	364 heures d'ouverture	2 356 visites.	3% de visites	8 visites par heure d'ouverture.
Plouray :	364 heures d'ouverture	1 263 visites.	1.5% de visites	3 visites par heure d'ouverture.
Le Croisty :	156 heures d'ouverture	1 215 visites.	1.5% de visites	6 visites par heure d'ouverture.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 2% des visites sont des entreprises et 0.8% des établissements publics.



Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2021

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de **16 691 tonnes** en forte hausse par rapport à l’an passé : +10% soit un peu plus de 1600 tonnes.
 Les tonnages des collectes associatives (textiles, papier) connues sont inclus. Les tonnages de prévention liés à Récup’R, faisant l’objet d’un réemploi, ne sont pas comptés.

Les tonnages OMR augmentent un peu : +1.7%.

Les collectes séparatives (emballages, papiers, verre) augmentent, avec un effet d’entraînement de l’extension des consignes de tri des emballages plastiques sur les autres matériaux : +4.9%

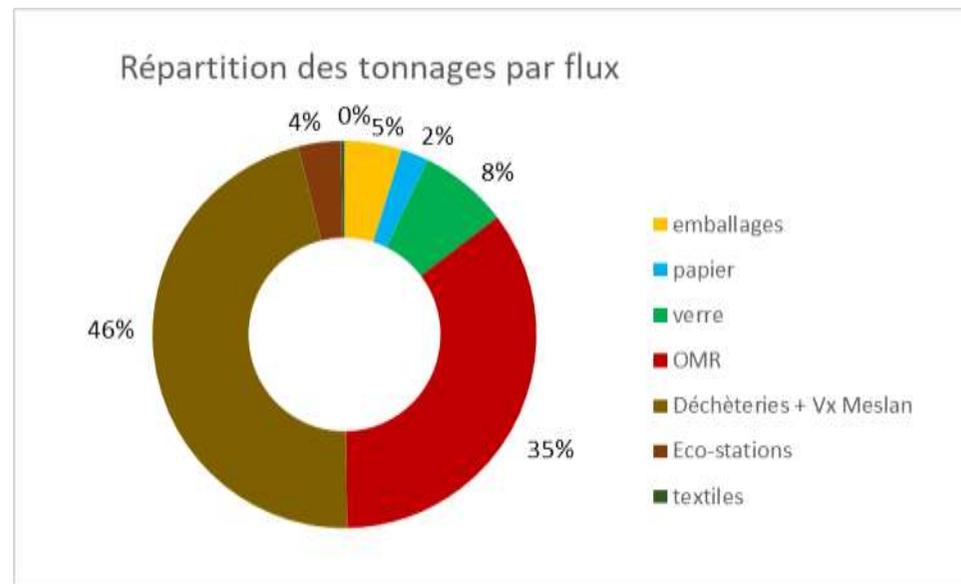
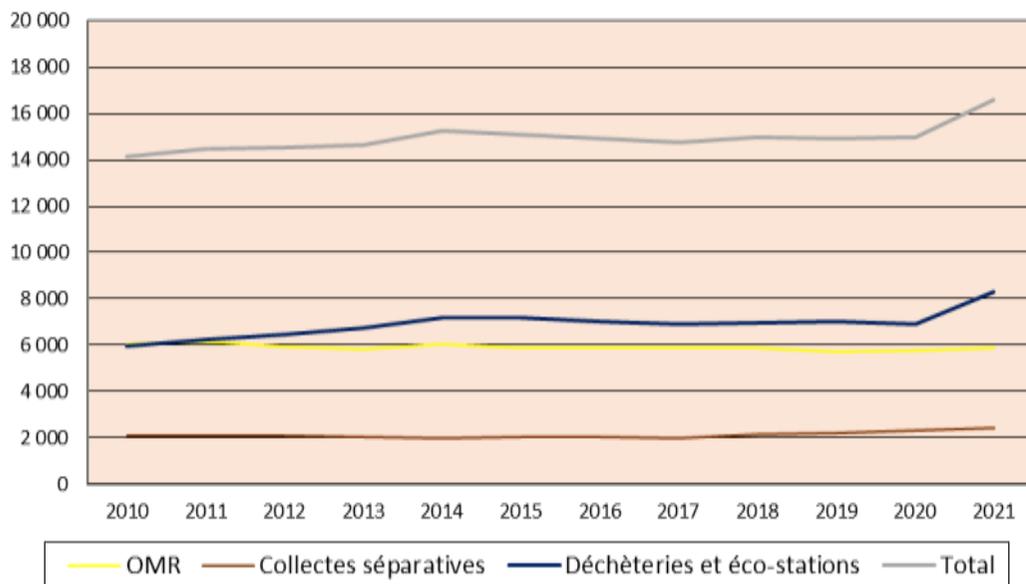
Les tonnages en déchèteries augmentent fortement : +20%. Les tonnages de déchèterie représentent en 2021 la moitié des tonnages gérés par la collectivité.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 18%. La production par habitant INSEE SINOE est de 689 kg et de 600 kg/habitant DGF.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.

RMCom : évolution des collectes

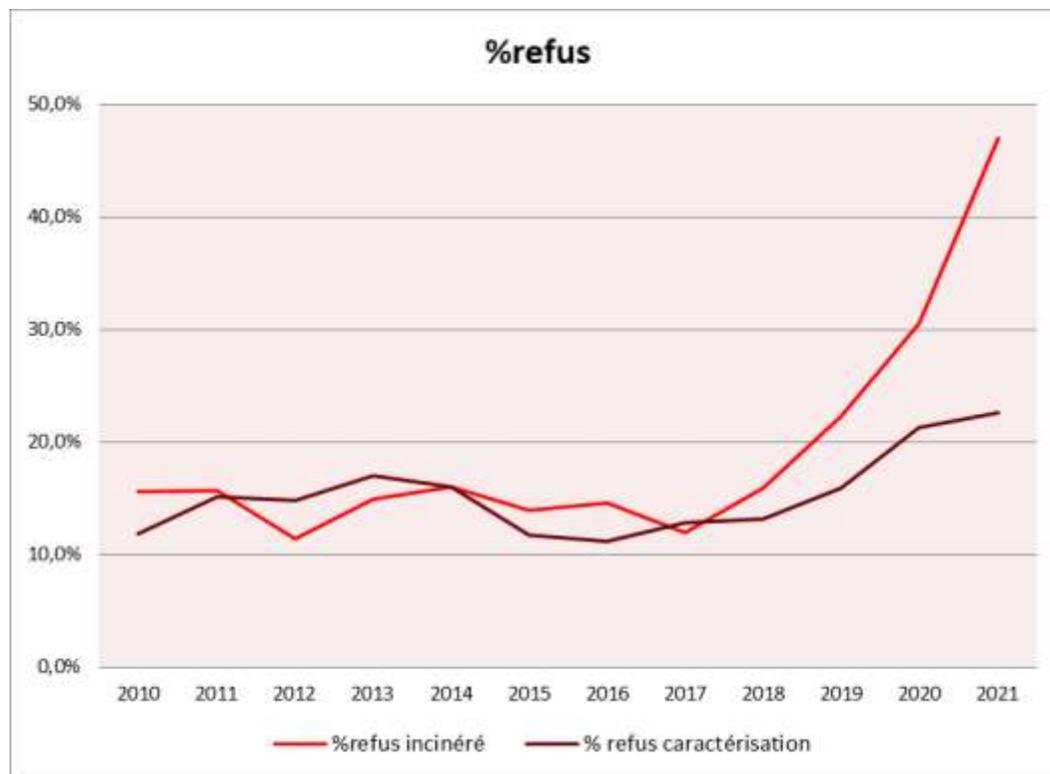


INDICATEURS TECHNIQUES – TRAITEMENT : EMBALLAGES LEGERS : QUALITE DE TRI

La collecte en sac dans les aires grillagées permet de matérialiser et de délimiter la zone de dépôt. Elle permet au personnel de collecte de faire un pré-tri des sacs en remettant les sacs contenant trop d'erreurs de tri, les sacs d'ordures ménagères, dans les conteneurs OMR. Les produits retenus à la collecte sélective sont expédiés au centre de tri où les emballages sont triés par matière valorisables. L'ensemble des produits y compris les non valorisables sont caractérisés par échantillonnage une fois par mois

Avec l'extension des consignes de tri, la part de refus augmente beaucoup, la collecte est sale et contient d'autres objets que des emballages, avec des taux de refus moyen annuel de 22.6% en 2021. Une part des refus sont classés en refus ambigus. Ce sont des emballages à trier mais sans valorisation matière et donc passés en refus destinées à l'incinération. Ces refus ambigus progressent constamment et représentent 8.5% de la collecte entrante en 2021.

Les tonnages réels de refus issus du tri sur la chaîne du centre de tri expédiés à l'incinération doivent permettre de connaître le taux effectif de refus de tri de l'année. Cependant en 2021, un déstockage avec création de stock négatif fausse les données. Durant l'année, 377 tonnes soit 47% des tonnages entrants sont des refus orientés vers l'incinération.



INDICATEURS TECHNIQUES – TRAITEMENT : EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES DE VALORISATION

Les tonnages apportés en 2021 représentent 802 tonnes. Le stock de produits restant fin 2020 était de 203 tonnes, soit un total de 1005 tonnes provenant de RMcom présents en centre de tri. En 2021 814 tonnes ont été traitées.

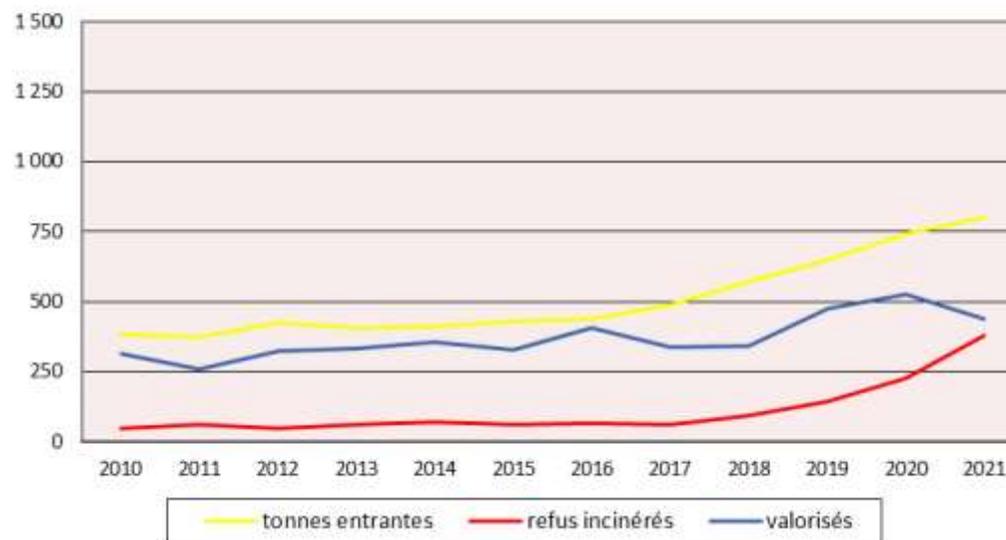
La fraction valorisée est de 437 tonnes, c'est-à-dire issue de la collecte des sacs jaunes et expédiée aux filières de valorisation matière. Ce tonnage est important car il conditionne les soutiens de l'éco-organisme CITEO.

Elle est composée de la façon suivante :

- Les plastiques : 180 tonnes et 41% des produits valorisés
- Les métaux : 138 tonnes et 31% des produits valorisés
- Les fibreux : cartons, briques, éventuels journaux revues magazines (JRM) présents : 120 tonnes et 27%.
- Les refus de tri expédiés sont de 377 tonnes

Fin de 2021, le stock restant est de 218 tonnes, décomposé en 278 tonnes de produits valorisables et un stock négatif de 60 tonnes de refus de tri.

RMCom: emballages légers, tonnes collectées, valorisées et refus



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE ET LIEUX DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incinération aux incinérateurs de Pontivy (SITCOM-MI), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers. Le rapport annuel du SITCOM-MI, à sa publication, peut être consulté sur le site internet www.sittommi.fr.

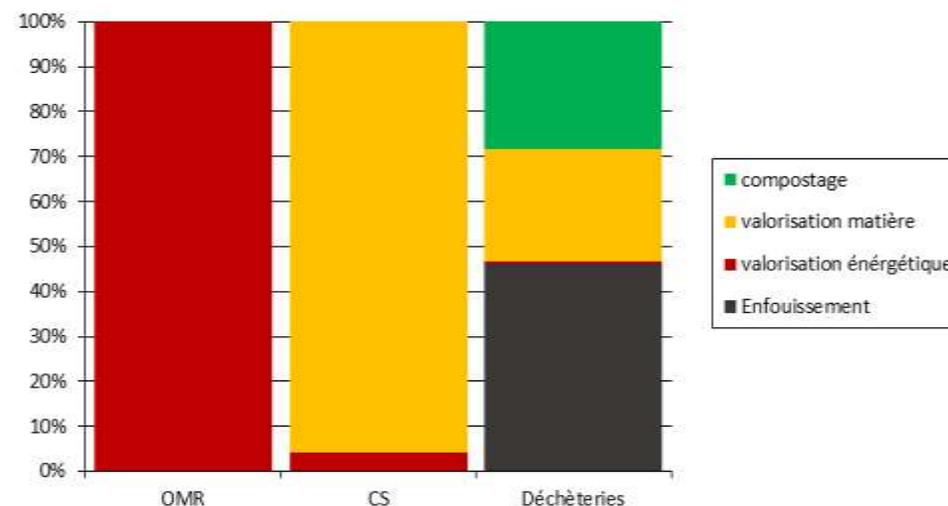
Collectes séparatives :

Valorisation matière des emballages auprès des filières retenues par le SITCOM-MI, hors région. Les collectes sont triées au centre de tri de KERVAL à Ploufragan. Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin). Préparation de CSR en vue d'une valorisation énergétique des refus de tri sur l'unité de KERVAL à Ploufragan.

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en ISDI (Suez à Gueltas).
 Enfouissement des encombrants sans valorisation en ISDND (Suez à Gueltas).
 Incinération des tout venants incinérables à l'incinérateur (SIRCOB à Carhaix)
 Compostage des déchets verts (Suez Organique/ETA ROCUET à Gourin).
 Valorisation matière après mise en balle du carton (PAPREC à Briec de l'Odet).
 Valorisation matière des métaux (ROMI à Quimper, regroupement pour broyage).
 Valorisation matière et énergétique du bois (HD service à Loudéac).
 Valorisation matière pour l'essentiel des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : Filières Ecosystèmes
 Valorisation énergétique pour la majeure partie des déchets diffus spécifiques (DDS) via TRIADIS à Saint Jacques de la Lande
 Régénération des huiles via le collecteur Chimirec.
 Valorisation matière pour l'essentiel des petits flux : piles (COREPILE), lampes et néons (RECCYLUM/Ecosystèmes), cartouches d'encre (LVL), PSE (KNAUFF).

RMCom : type de traitement par flux de déchets



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2021 :

35 % de valorisation matière : recyclage et compostage : 5853 tonnes.

42 % de valorisation énergétique : 7013 tonnes.

23 % d'enfouissement (gravats inclus) : 3838 tonnes.

La valorisation matière augmente du fait des apports importants de végétaux, ce qui n'est pas souhaitable, la gestion à la parcelle étant à privilégier.

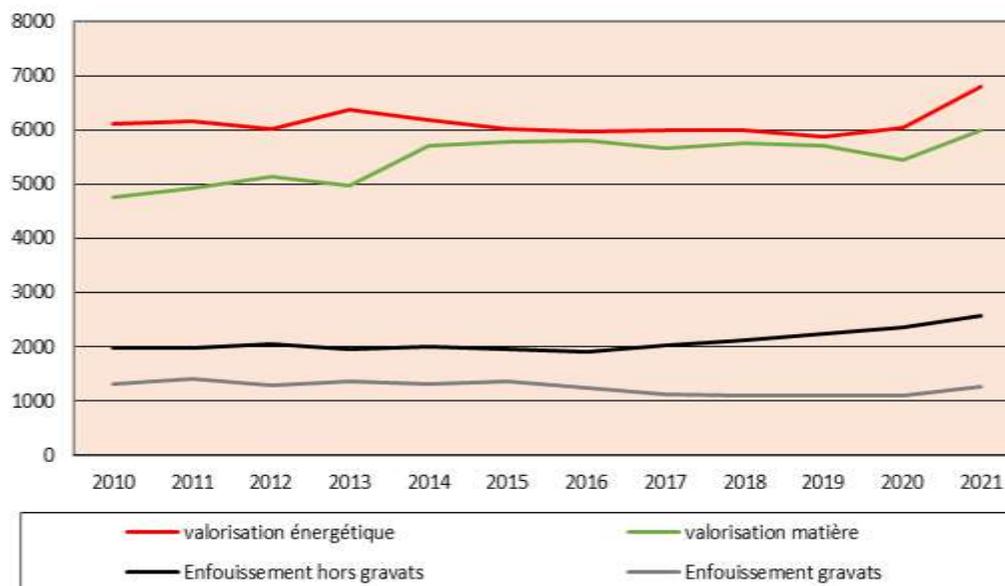
La valorisation énergétique augmente du fait de la création du flux incinérable en déchèterie et de l'importance des tonnages de refus de tri réellement traités.

L'enfouissement augmente du fait d'une hausse permanente des déchets encombrants destinés à l'enfouissement et des apports plus importants en 2021 de gravats.

77 % des déchets collectés connaissent une forme de valorisation.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux, hors inertes, admis en installation de stockage ne cesse de progresser et a augmenté de 583 tonnes (29%).

RM Com: évolution entre filières de traitement



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHÈSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



PREVENTION : COMPOSTAGE A DOMICILE : 172 t (estimation basse sur base de 24kg/hbt/an)



RECUP'R : 50 t



COLLECTE : 16 691 t
 690 kg/hbt INSEESINOE/an
 600 kg/hbt DGF/an
 Variation des ratio / année précédente
 Répartition de l'année

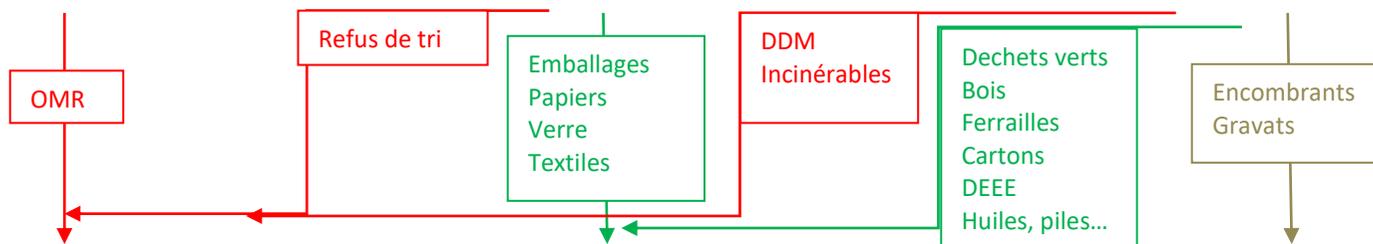
OM : 5 853 t
 242 kg/hbt INSEE SINOE/an
 2011 kg/hbt DGF/an
 (+2%)
 35% des déchets



COLLECTES SEPARATIVES : 2 512t
 104 kg/hbt INSEE SINOE/an
 91 kg/hbt DGF/an
 (+10%)
 15% des déchets



DECHETERIES : 8 308t
 343 kg/hbt INSEE SINOE/an
 299 kg/hbt DGF/an
 (+21%)
 50% des déchets

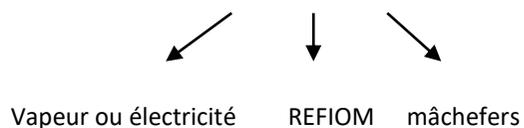


TRAITEMENT : 16 704 t
 690 kg/hbt INSEE/an
 601 kg/hbt DGF/an
 Variation des ratio / année précédente
 Répartition de l'année

Valorisation énergétique : 7 013t
 290 kg/hbt INSEE SINOE/an
 252 kg/hbt DGF/an
 stable
 42% des déchets

Valorisation matière : 5 853t
 242 kg/hbt INSEE SINOE/an
 211 kg/hbt DGF/an
 stable
 35% des déchets

Enfouissement : 3 838 t
 159 kg/hbt INSEE SINOE/an
 138 kg/hbt DGF/an
 stable
 23% des déchets



POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

Année	RMCom 2010	RMCom 2021	Sittom-mi 2020	objectif PDND pour 2019
Population DGF (habitants)	29 623	27 798		
Déchets ménagers et assimilés (tonnes)	14 173	16 691		
Performance moyenne par habitant DGF (kg/an) par flux de déchets (tonnes entrantes)				
Ordures ménagères	205	211	168	173-183 kg /an/habitant DGF
Verre	42	45	50	46-47 kg /an/ habitant DGF
Propre et sec (sacs jaunes et papier)	28	43	53	48-54 kg /an/ habitant DGF
Textiles	?	3		
Déchèteries hors gravats	157	253		187 kg /an/ habitant DGF
Gravats	44	46		67 kg /an/ habitant DGF
Total	477	600		538 kg /an/ habitant DGF

En 2021, la collectivité a connu une forte hausse des tonnages : + 1 732 tonnes, à 80% issues des collectes en déchèteries.

La répartition par flux diverge des objectifs :

- Collecte d’ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs, la plus élevée du SITTOM-MI
- Collectes sélectives (verre, papier, emballages) inférieure aux objectifs malgré une forte hausse depuis l’extension des consignes de tri.
- Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan avec une hausse continue des tonnages d’encombrants et cette année une hausse sur tous les flux, y compris les végétaux et sur toutes les installations.

Avec l’extension des consignes de tri des plastiques mise en place depuis 3 ans, les performances de la collecte sélective des emballages a progressé sans que cela se traduise par une baisse sensible des ordures ménagères résiduelles.

Les actions de prévention contribuent à la diminution des OMR et des apports en déchèteries, notamment les biodéchets : restes alimentaires et végétaux, bien que l’impact soit difficilement quantifiable.

Les plus fortes progressions sont en déchèteries. L’hypothèse la plus probable est l’arrivée d’une population non encore comptée dans les statistiques INSEE / DGF en phase de travaux. L’augmentation constante des encombrants non valorisés depuis 2016 est préoccupante, à mettre en parallèle avec les conditions de plus en plus stricte sur la qualité des produits valorisables et la création de nouvelles filières de valorisation. Pour la première fois depuis 2016, les végétaux sont de nouveaux en hausse (+20%).

Le TER débuté en 2021 devrait permettre d’améliorer la prise en charge, ou non, des déchets des professionnels, les inciter au tri et à la réduction des déchets.

INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations :

1 147 098 €

36% des dépenses

+42% par rapport à l'an passé

- Exploitation, transport, traitement des déchèteries et éco-stations.
- Collecte du verre et du papier.

Contribution au Sittom-mi :

825 607 €

26% des dépenses.

+18% par rapport à l'an passé

- Incinération des déchets résiduels et refus de tri.
- Transport et tri des emballages légers.

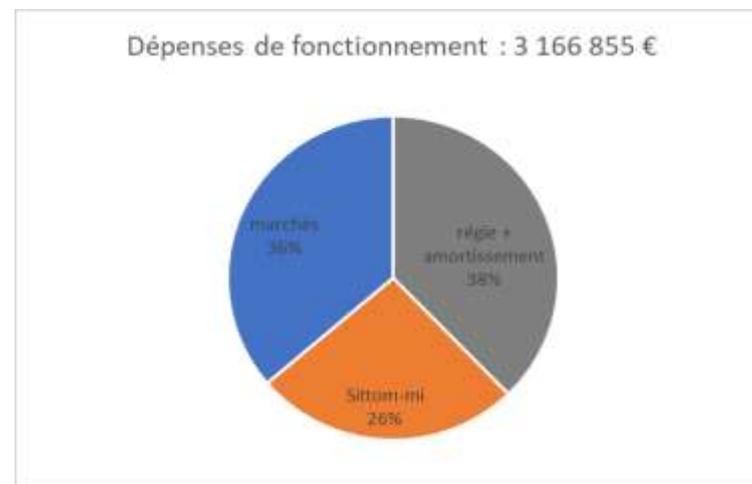
Régie :

997 219 € hors amortissement, 1 194 152 € amortissements compris

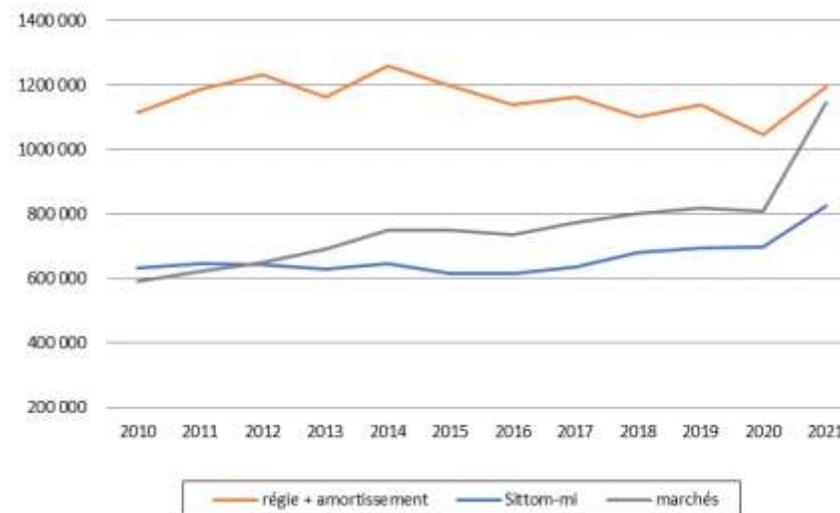
38 % des dépenses

+14% par rapport à l'an passé

- Collecte et transfert pour part des ordures ménagères résiduelles.
- Collecte sélective et transfert des emballages légers.
- Services communs, communication, qualité du tri, prévention des déchets, économie circulaire
- Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.
- Amortissements des matériels et installations



Evolution des dépenses de fonctionnement



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES EN 2021

(Avec rattachements et contre passation)

Collecte du verre et du papier :	54 548 € TTC
Haut de quai de déchèterie et prise en charge éco-stations :	187 053 € TTC
Transport des déchèteries et éco-stations :	355 799 € TTC
Traitement des produits de déchèteries et éco-stations :	525 217 € TTC
Traitement des DDS et huiles :	77 963 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT EN 2021

(Avec rattachements et contre passation)

Traitement des ordures ménagères :	542 283 € TTC
Tri de la collecte sélective :	282 323 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DECHETS

(avec rattachements et contre passation)

	Coût 2021 approché (€TTC)
-Personnel du service et des éco-stations (salaires et autres charges)	614 108 €
-Véhicules (fonctionnement et amortissement)	390 784 €
-Autres charges techniques (fonctionnement et amortissement) : frais de structure du service, locaux, déchèteries, sacs jaunes ...	182 390 €

Amortissement des biens

- Le centre technique déchets ménagers est amorti sur 20 ans : 71 259 €.
- Les contenants de collecte (bacs, colonnes, cagettes) et des divers équipements de déchèteries (caissons de mini-déchèteries, abris à polystyrènes, cages de tri, collecteur à huiles minérales usagées, conteneurs pour les DEEE, les DDS et la recyclerie, les garde-corps, la signalétique, le mobilier, divers matériels, ...) et un peu de mobilier sont amortis sur 5 ans : 27 954 €.
- Les véhicules sont amortis 7 ans puis durant 5 ans à partir de 2012 puis 7 ans à partir de 2020 : 93 879 €. L'objectif est de renouveler régulièrement les véhicules de collecte pour avoir un montant stable d'amortissement des équipements à renouvellement récurrent.
- Les déchèteries ne sont pas amorties. Cependant certains équipements de déchèteries sont amortis au compte « autres installations et matériels ».

INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

- Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 969 922 €.
- Amortissement : 196 933 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

- Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 0 €, fin des emprunts.

La variation globale du budget est de +23% par rapport à l'année précédente.

Effet rebond suite à l'année 2020,

- Très forte hausse des prestations en déchèteries (tonnages et prix des nouveaux marchés)
- Amortissements supplémentaire, augmentation des frais de régie : personnel en plus, carburant ...

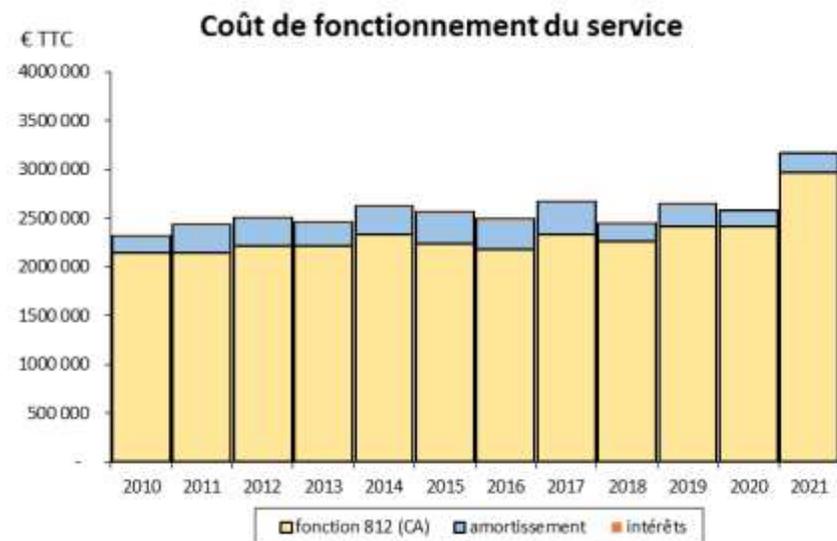
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 166 855 € TTC

+36% DEPUIS 2010

131 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

114 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

190 € LA TONNE



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

Précollecte	Conteneurs et colonnes d'apports, fourgon à hayon	58 328 €
Collecte	2 BOM (1 neuve et une occasion récente)	439 824 €
Déchèterie	travaux conteneur D3E, signalétique « incinérable »	3 282 €
Prévention	Achat composteurs	20 520 €
Structure	véhicule TER, matériel informatique et logiciels	17 219 €
Investissements de l'année en € TTC :		539 173 €

Le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries est achevé en 2020.

25 250 € de reprise de subvention sont affectées au service (travaux en déchèteries).

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (79%) :

2 927 202 €.

Evolution des bases fiscales (+1%) sans modification du taux voté par la collectivité.

Recettes diverses (2%) :

77 393 €, en hausse

Essentiellement, des remboursements sur rémunération, quelques produits exceptionnels, l'amortissement de subventions, des pénalités sur marché.

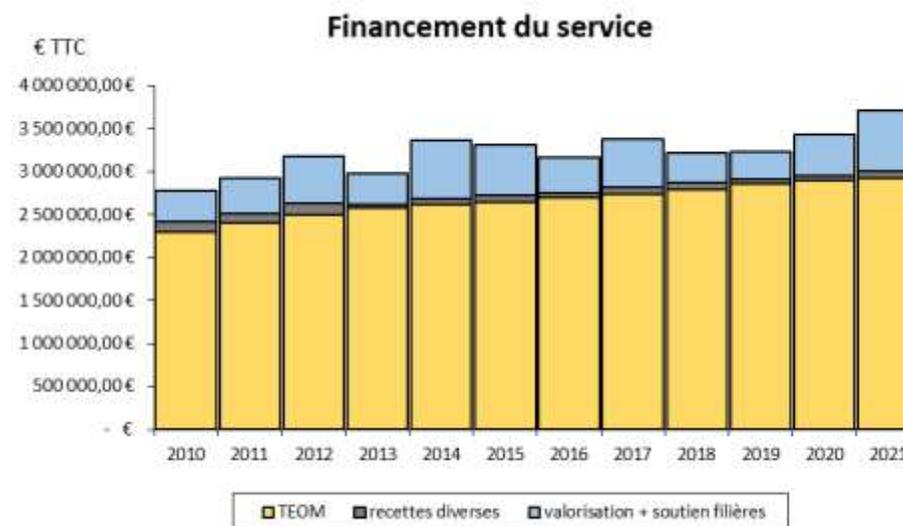
Recettes de valorisation, soutiens des filières (19%) :

698 550 €.

En hausse de 45% : meilleurs prix de rachat matière en 2021 et des soutiens à la collecte sélective. (décalage partiel des soutiens et hausse des tonnes valorisées).

Financement sans contribution du budget général.

Pas de redevance spéciale pour les entreprises utilisatrices du service.



RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 703 145 €, en hausse

UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006, +27% DEPUIS 2010.

Pour la première fois depuis 2006 le montant de TEOM ne couvre pas les dépenses du service

Des recettes de valorisation presque doublées depuis 2010 : +95%

En moyenne :

121 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE/SINOE.

105 € de TEOM PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Uniquement des opérations d'ordre et les amortissements.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement possibles.

Rachat du papier, des emballages via le Sittom-mi :	136 660 € TTC
Rachat des métaux de déchèteries :	78 833 € TTC
Rachat des DEEE de déchèteries :	6 476 € TTC
Vente d'énergie produite par les installations du SITTOM-MI	englobé dans le tarif d'incinération

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

Soutien CITEO emballages et papier via le Sittom-mi :	468 667 € TTC
Soutien OCADEEE :	7 914 € TTC
Participation mise à disposition de composteur	2 155 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PARTICIPATIONS DES USAGERS ET REDEVABLES

Participation pour mise à disposition de composteur	2 155 € TTC
Redevances « Pro » en déchèteries	212 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie ComptaCoût®)

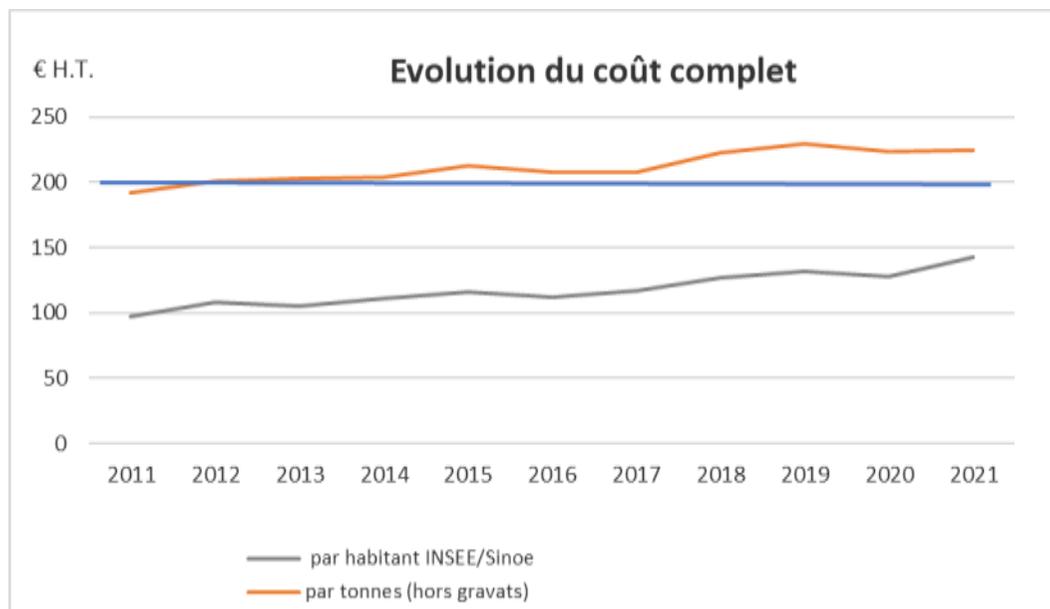
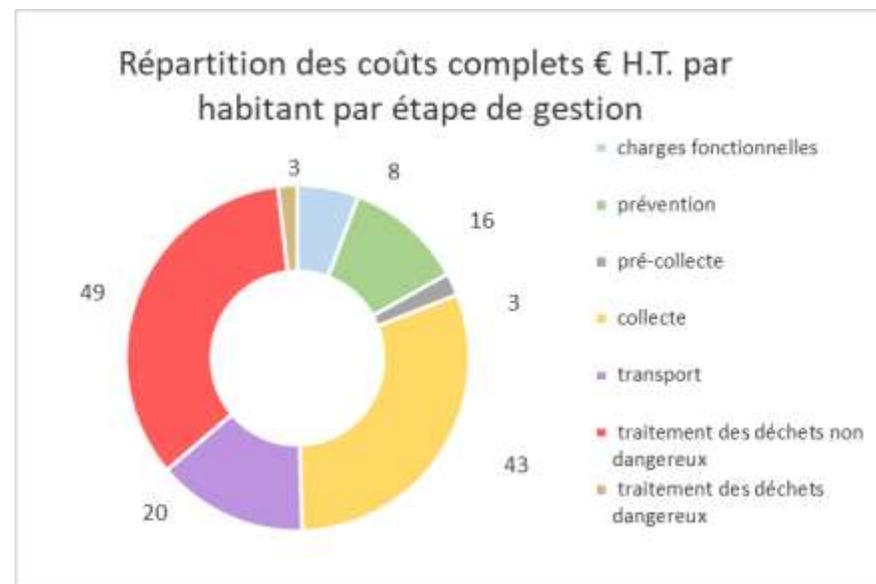
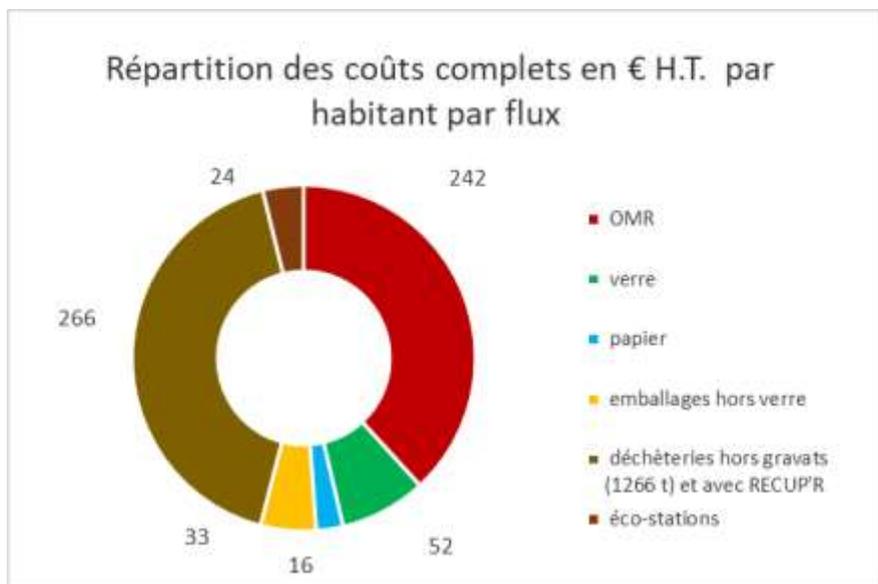
Cette méthode de comptabilité est définie par l'ADEME. Elle vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Les coûts sont présentés H.T. même si la collectivité n'est pas assujettie. Les tonnages ne prennent pas en compte les gravats très pondéreux et biaisant les coûts à la tonne. Les coûts complets sont le cumul des charges du service.

2021 - Coût complet € H.T. (sauf traitement des OMR et CS, le syndicat n'étant pas assujetti)	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats (1266 t) et avec RECUP'R	éco-stations	TOTAL	%
tonnages	5 853	1 250	387	802	6 446	591	15 329	
charges fonctionnelles & communication	96 193,00	4 922,00	2 464,00	33 695,00	54 599,00	7 594,00	199 467	6%
prévention	35 109,00	2 016,00	1 008,00	11 150,00	333 309,00	1 216,00	383 808	11%
pré-collecte	22 570,00	3 518,00	2 344,00	43 580,00			72 012	2%
collecte	525 682,00	33 076,00	12 626,00	243 875,00	210 467,00	26 866,00	1 052 592	31%
transport	72 803,00	7 935,00		83 524,00	268 349,00	56 621,00	489 232	14%
traitement des déchets non dangereux	545 269,00			174 720,00	414 121,00	50 721,00	1 184 831	34%
traitement des déchets dangereux					58 953,00	3 698,00	62 651	2%
TOTAL coût complet détaillé en € H.T.	1 297 626	51 467	18 442	590 544	1 339 798	146 716	3 444 593	
%	38%	1%	1%	17%	39%	4%	100%	
Tendance par rapport à N-1	Baisse	Stable	Stable	Hausse	Hausse	Hausse	Hausse	
Total coût complet agrégés en € H.T.	1 297 626	51 467	608 986		1 486 514		3 444 593	
%	38%	1%	18%		43%		100%	
médiane habitat rural € H.T. la tonne (2016)	250	66	385		136		200	
TOTAL en € H.T. / tonne	222	41	512		211		225	
médiane habitat rural kg/habitant (2016)	192	40	47		214		493	
TOTAL en kg/habitant pop SINOE (24 216 habitants)	242	52	49		290		633	

Les principaux postes de dépense sont ceux de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles qui représente 65% des coûts complets du service.

Le coût complet par habitant est de 142 € H.T. Le coût complet à la tonne est de 225 € la tonne collectée et traitée, tous flux compris.

Le coût du service de la collectivité se trouve au-dessus de la médiane du coût complet des collectivités de typologie rurale. La production de déchets par habitant est également largement au-dessus de la médiane de l'échantillon des collectivités rurales renseignées dans SINOE.



INDICATEURS FINANCIERS : PRODUITS PAR NATURE ET PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût®)

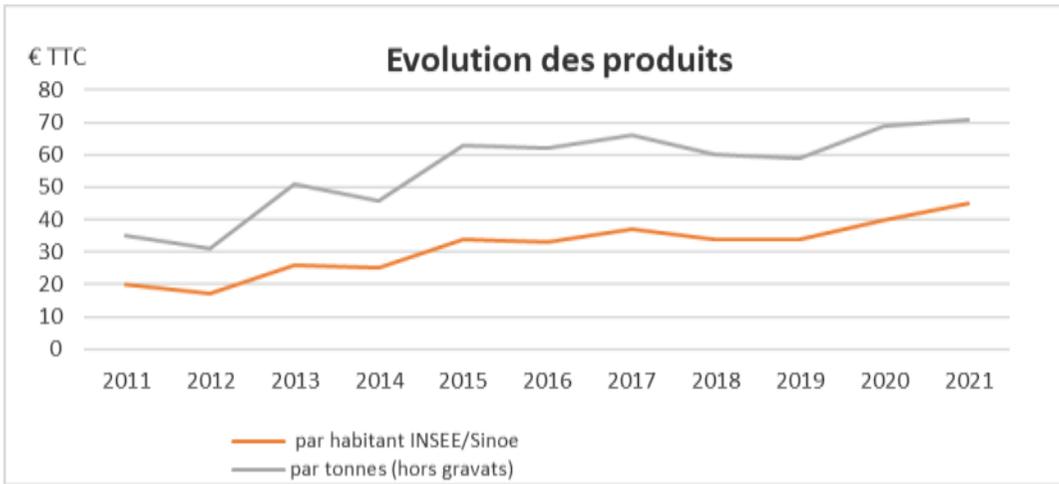
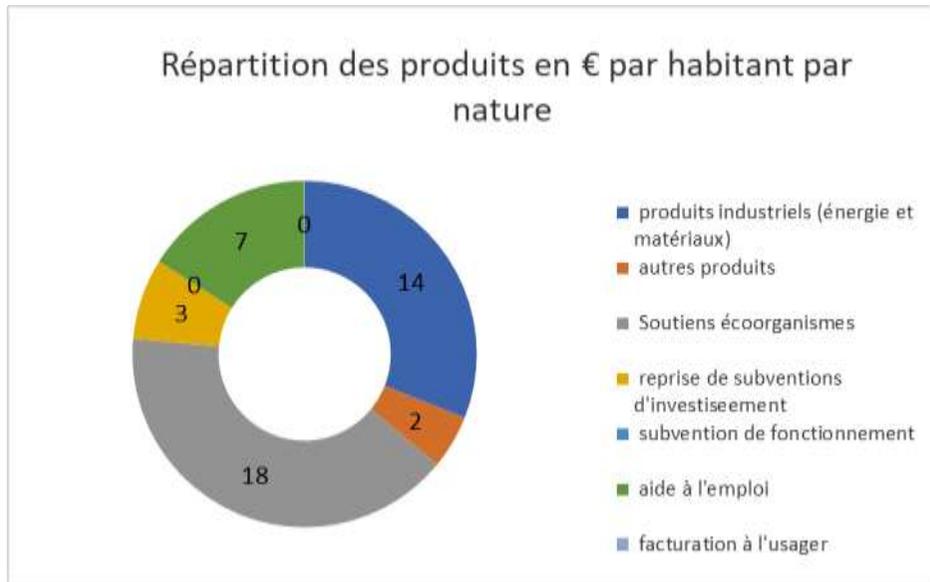
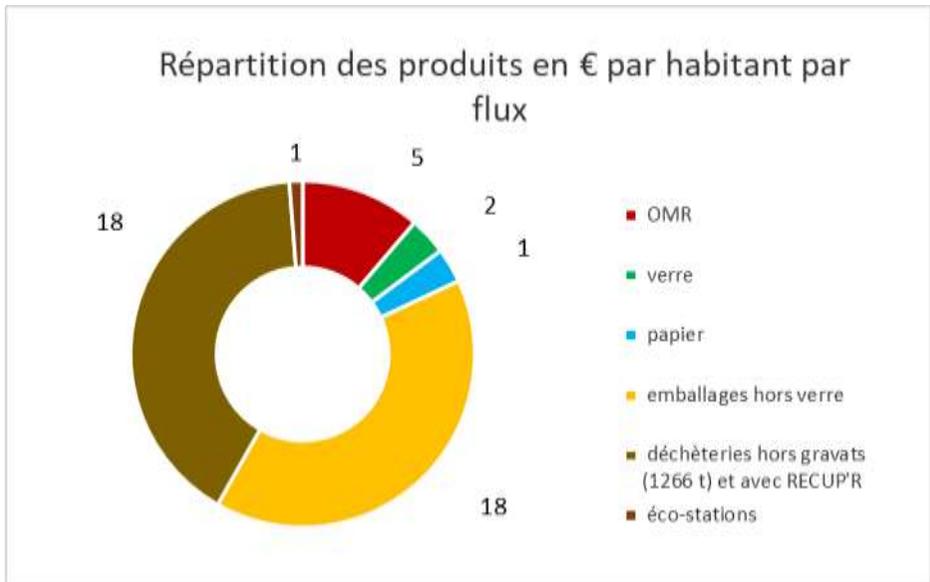
2021 - Produits hors TEOM en € (TTC = H.T). La collectivité n'est pas assujettie	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats (1266 t) et avec RECUP'R	éco-stations	TOTAL	%
tonnages	5 853	1 250	387	802	6 451	591	15 334	
produits industriels (énergie et matériaux)	65 502	22 849	17 359	94 443	124 966	12 357	337 476	31%
autres produits	1 999				52 670		54 669	
Soutiens éco-organismes	28 924	13 039	17 166	334 466	44 973	1 127	439 695	40%
reprise de subventions d'investissement	26 188,64	2 644,42	755,55	8 311,03	44 151,30		82 051	8%
subvention de fonctionnement							-	0%
aide à l'emploi					174 194,00		174 194	16%
facturation à l'usager	102	156			212		470	
TOTAL produit détaillés en €	122 715	38 689	35 281	437 220	441 165	13 484	1 088 554	
%	11%	4%	3%	40%	41%	1%	100%	
Total produits agrégés en €	122 715	38 689	472501		454649		1 088 554	
%	11%	4%	43%		42%		100%	
TOTAL en € / tonne	21	31	397		65		71	
TOTAL en € / pop SINOE (24 216 habitants)	5	2	1	18	18	1	45	
TOTAL en € / pop DGF (27 798 habitants)	4	1	1	16	16	0	39	

Les aides et soutiens liés aux différents flux sont les ventes de biens, de matériaux ou d'énergie, soutiens des éco-organismes, aide à la communication ou à l'emploi, le cas échéant, reprises de subvention d'investissement, pénalités sur marchés, remboursement de sinistres ...

Les principaux postes de recettes, hors TEOM, sont les produits de ventes des matériaux (cartons, métaux, emballages plastiques) et les soutiens des éco-organismes : emballages, papier, DEEE et mobilier en plus en 2021.

Les aides à l'emploi et les autres produits inscrits pour les déchèteries concernent la ressourcerie.

La majorité des produits divers proviennent de la collecte sélective.



INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS AIDES PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie ComptaCoût®)

Les coûts aidés sont les coûts complets moins les produits, aides et soutiens liés aux différents flux.

2021 - coûts aidés TTC	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats	eco-stations	TOTAL
tonnages	5 853	1 250	387	802	6 451	591	15 334
coût complets € H.T.	1 297 625	51 467	18 441	590 543	1 339 798	146 717	3 444 591
produits : recettes, aides et soutiens	122 715	38 689	35 281	437 220	441 165	13 484	1 088 554
Total coût aidé € H.T.	1 174 910	12 778	-16 839	153 323	898 633	133 233	2 356 037
médiane habitat rural € H.T. la tonne (2016)	236	24	91		113		150
TOTAL coût aidé en € H.T. / tonne	201	10	115		147		154
			-44	191	139	225	
médiane habitat rural € H.T. par habitant (2016)	43	1	4		24		75
TOTAL coût aidé € H.T. /habitants SINOE (24216)	49	1	6		43		97
			-1	6	37	6	
TOTAL coût aidé € H.T. /habitants DGF (27798)	42	0	5		37		85
			-1	6	32	5	
TVA acquittée	37 626	2 258	782	24 190	68 676	9 557	143 089
TOTAL coût aidé en € TTC	1 212 536	15 036	-16 057	177 513	967 309	142 790	2 499 126
TOTAL en € TTC / tonne	207	12	-41	221	150	242	163
TOTAL en € TTC /habitants SINOE (24 216)	50	1	-1	7	40	6	103
TOTAL en € TTC /habitants DGF (27 798)	44	1	-1	6	35	5	90
TOTAL coût aidé TTC %	49%	1%	-1%	7%	39%	6%	100%

Les ventes de produits, les aides et soutiens sont essentiellement liés

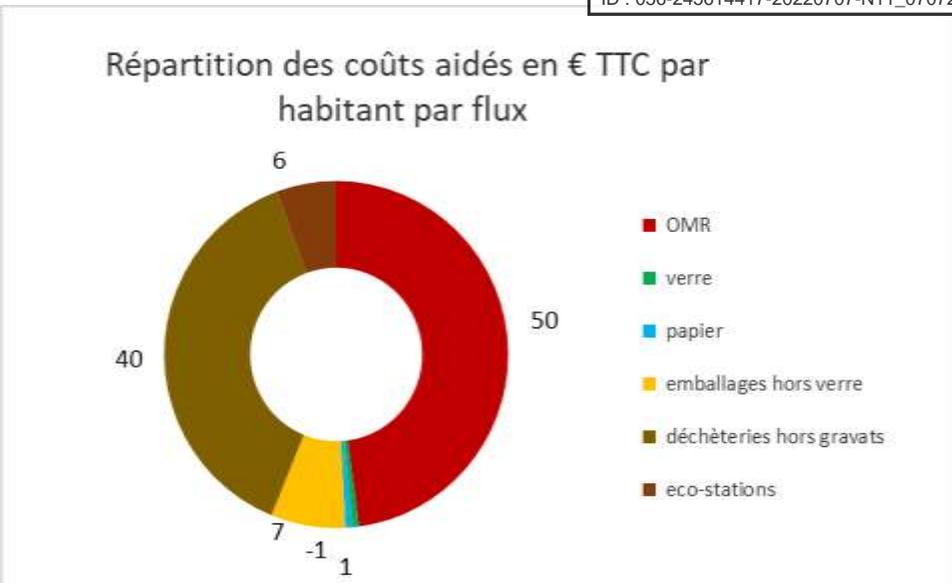
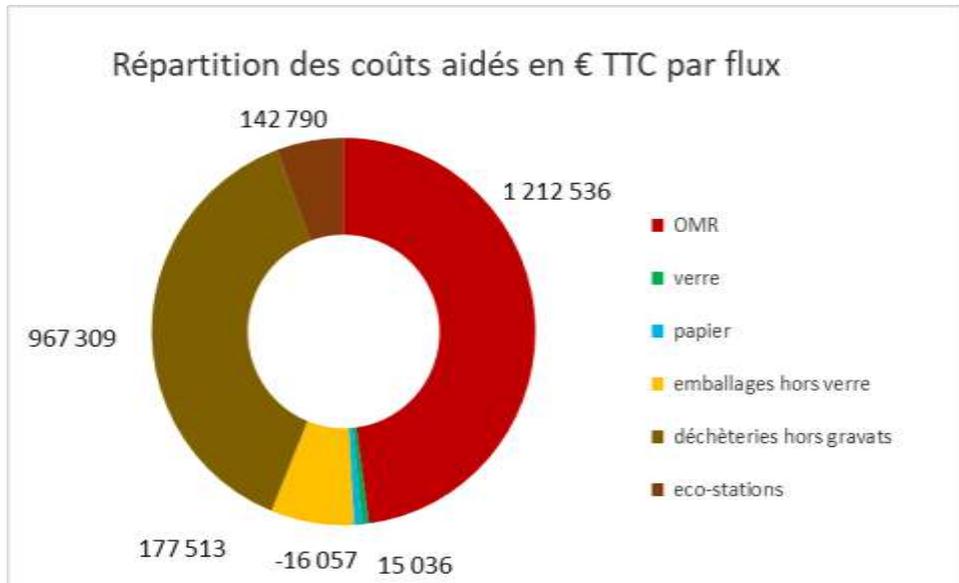
- aux collectes séparatives
 - soutiens des éco-organismes proportionnel aux tonnages triés séparément et expédiés aux filières de reprise
 - produits de vente de déchèterie, dépendant des cours des matériaux.
- au chantier d'insertion de la recyclerie RECUP'R mais ces soutiens sont indépendants des tonnages évités car liées à l'aide à l'insertion.

Ceci réduit sensiblement le coût net de gestion des flux concernés : -9% OMR, -75% le verre, -191% papier, -74% emballages, -16% en déchèterie (hors RECUP'R).

Le tri et la prévention sont donc des sources d'économie et de maîtrise budgétaire du service.

En déchèterie, la constante augmentation des encombrants, flux de déchèterie en benne le plus onéreux à traiter, renchérit le coût de cette filière.

Hors TVA, les valeurs de coût unitaire de la collectivité se situe 3.3% au-dessus de la médiane rurale en coût aidé H.T. à la tonne 155 € / 150 € mais 30% au-dessus de la médiane du coût aidé par habitant : 98 € / 75 € (données nationales de 2016).



Le coût net de gestion des déchets se répartit entre

- 48% pour les OMR (baisse)
- 45 % pour les déchèteries et éco-stations et recup'R (hausse)
- 7% pour les collectes sélectives (faible hausse)

Ceci correspond en 2021 à un besoin en financement de 2.5 M€ TTC.

La réduction des OMR et le développement des collectes séparatives, la gestion des flux via les déchèteries sont des priorités pour répondre aux objectifs réglementaires et contribuer à la maîtrise des coûts.

INDICATEURS FINANCIERS : EVOLUTION DES COUTS AIDES

Evolution des coûts aidés en €H.T. à la tonne

tonnages hors gravats	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries hors gravats	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € à la tonne
référentiel national médiane habitat rural (données 2016)		236	24	91		113		NC	150
15 329	année 2021	201	10	115		147			154
15 329	année 2021	201	10	- 44	191	139	225	avec déchèteries	155
13 904	année 2020	216	4	- 71	135	131	184	878	154
13 877	année 2019	221	7	- 41	209	120	175	1 220	157

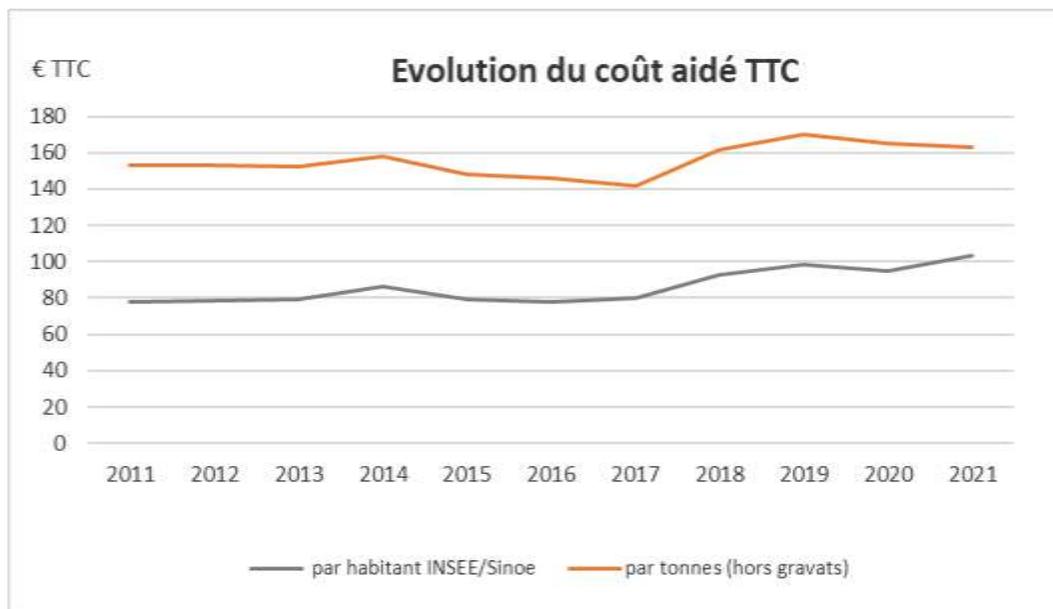
Evolution des coûts aidés en €H.T. par habitant

population INSEE SINOE	€ H.T.	OMR	verre	papier	emballages hors verre	déchèteries	eco-stations	Recyclerie	TOTAL en € par habitant
référentiel national médiane habitat rural (données 2016)		43	1	4		24		autres : nc	75
24 216	année 2021	49	1	6		43		avec déchèteries	97
24 216	année 2021	49	1	-1	6	37	6	avec déchèteries	97
24 276	année 2020	51	0	-1	4	28	5	1	88
24 071	année 2019	52	0	-1	7	26	5	2	91

La collectivité dépasse la médiane du référentiel des coûts aidés pour l'habitat rural avec une valeur plus élevée particulièrement en déchèteries. Ceci traduit une hausse générale des charges et des tonnages pour une population toujours estimée en déclin du fait du décalage des données INSEE.

La collectivité n'étant pas assujettie à la TVA, celle-ci vient augmenter les coûts réels du service, (+6 € par habitant en 2021, bénéficie d'une TVA à 5.5 sur un plus grande nombre de prestations).

Ci-dessous l'évolution des coûts aidés TTC, à la tonne et à l'habitant (INSEE SINOE)



BILAN 2021

PREVENTION / ECONOMIE CIRCULAIRE

- La collectivité a démarré un programme d'économie circulaire dans le cadre de l'appel à projet Territoire économe en ressources de l'ADEME de 2021 à 2023.
- L'impact du COVID persiste avec une adaptation notamment des actions de prévention et de communication en fonction des consignes sanitaires.
- Le recentrage des actions de prévention sur la promotion du compostage à domicile marque le pas sur la mise à disposition de composteur mais la dynamique autour de l'aide à la location de broyeur se maintient.

COLLECTES

- Cependant ceci est resté sans effet sur les tonnages qui progressent modérément en collecte et beaucoup en déchèterie, signe vraisemblable d'un dynamisme de population et immobilier sur le territoire, post COVID.
- La collecte des ordures ménagères a de nouveau augmenté en 2021 (+2%). Les tonnages de collecte sélective (+8%) mais également le taux d'indésirables refusé au centre de tri et retraités avec les ordures ménagères progressent toujours.

DECHETERIES

- En déchèteries, les tonnages augmentent globalement de 20% en un an.
- 2021 a vu l'introduction d'une nouvelle catégorie celle du tout-venant incinérable. Cependant cela ne permet pas de freiner la progression constante du tout-venant depuis 2016. Ceci est préoccupant du fait du coût financier que représente ce flux et de l'absence de valorisation matière ou énergétique de ces déchets. Ceci est pénalisant tant techniquement par rapport aux objectifs de valorisation inscrits dans la loi AGEC que financièrement du fait du coût élevé de traitement des encombrants qui vont encore croître du fait de la TGAP et de la raréfaction des exutoires.
- Les tonnages et les fréquentations ont fortement augmenté depuis 2010, les plus fortes progressions étant notées sur la déchèterie du Faouët pour laquelle les tonnages traités représentent 42% du total des flux de déchèteries. Du fait de l'exiguïté des sites, le tri supplémentaires de nouveaux produits à extraire des encombrants ou la mise en place de collecte de matériaux pris en charge par des éco-organismes ne sont guère possibles malgré leurs intérêt environnemental et financier. Cette déchèterie connaît des épisodes de saturation (benne pleine avant la fin de journée).

INVESTISSEMENTS

- En 2021, des modifications sur le terrain à céder au Sittom-mi pour la construction de la station de transfert rallongent le délai de mise en œuvre de ce projet.
- Le programme de renouvellement des véhicules de collecte se poursuit avec en 2021 l'acquisition d'une BOM neuve latérale et d'une BOM arrière d'occasion, récente. Un fourgon hors service et un petit utilitaire ont été changés. Ces investissements sont réalisés sans emprunts en autofinancement.

BUDGET

- 2021 a vu le renouvellement des marchés de déchèteries avec globalement une augmentation des prix.
- Le solde budgétaire de la collectivité reste positif avec un excédent intégré au budget général et servant notamment pour les investissements. Cependant le coût aidé des prestations croît alors même que la collectivité va devoir faire face à des dépenses supplémentaires incompressibles à court terme : hausse de la TGAP, hausse globale des tarifs au renouvellement de marché et des recettes hors TEOM soumises aux aléas des cours mondiaux pour la reprise des matériaux (contexte de crise ou de pénurie) et certaines fournitures comme les carburants, les bacs, les sacs de collecte sélective.
- Pour la première fois le coût du service par habitant n'est pas couvert par le montant de TEOM rapporté à l'habitant. Les autres produits, par nature variables d'une année sur l'autre, permettent le maintien de l'autofinancement du service avec un excédent ouvrant la possibilité d'investissements sans emprunt.

BILAN

PREVENTION : COMPOSTAGE A DOMICILE : 172 t (estimation basse sur base de 24kg/hbt/an)

RECUP'R : 50 t



TONNAGES : 16 691 t

OM : 5 853 t

COLLECTES SEPARATIVES : 2 512t

DECHETERIES : 8 308t

600 kg/hbt DGF/an

2011 kg/hbt DGF/an

91 kg/hbt DGF/an

299 kg/hbt DGF/an

Variation des ratio / année précédente

(+2%)

(+10%)

(+21%)

Répartition de l'année

35% des déchets

15% des déchets

50% des déchets

COÛT AIDE TTC : 2 512 545 €

OM : 1 212 536 €

COLLECTES SEPARATIVES : 186 826 €

DECHETERIES : 1 113 183 €

90 €/hbt DGF/an

44€/hbt DGF/an

7€/hbt DGF/an

40 €/hbt DGF/an

Evolution / année précédente

(-3%)

(+75%)

(+26%)

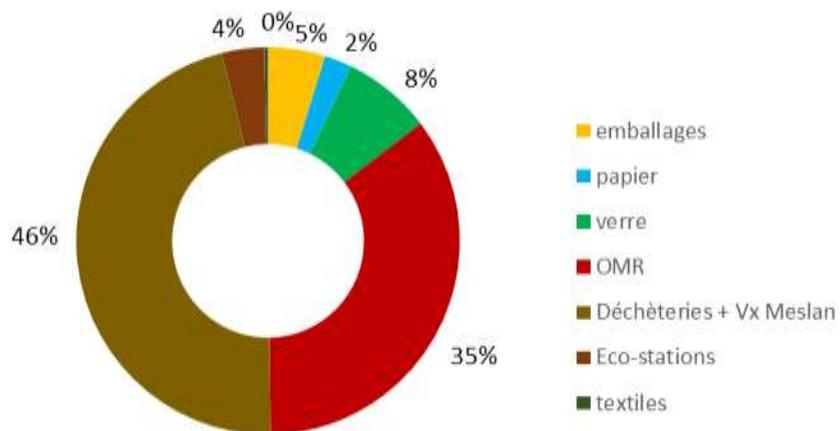
Répartition de l'année

48% des coûts aidés

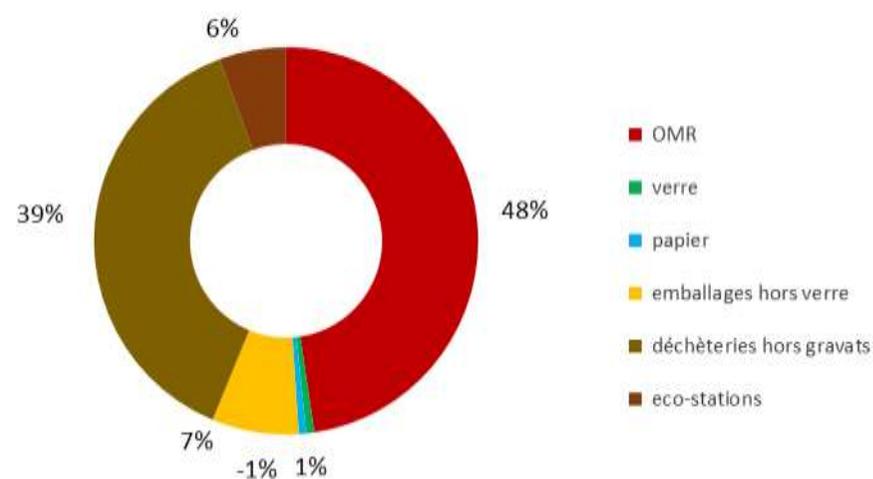
7% des coûts aidés

44% des coûts aidés

Répartition des tonnages par flux



Répartition des coûts aidés en € TTC par flux



PROJETS 2022 ET PERSPECTIVES

Une démarche de projet de territoire est engagée en 2021 les projets structurants retenus sont en gras coloré.

PREVENTION / ECONOMIE CIRCULAIRE

- **Etude sur un schéma territorial de gestion des biodéchets.**
- **Mise en place du tri à la source des biodéchets (transversal PLPDMA et TER).**
- **Etude de faisabilité d'une matériauthèque.**

COLLECTE ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

- Achat d'une BOM en renouvellement et d'un fourgon pour la régie (fourgon actuel irréparable)
- La perspective de la création d'une station de transfert, la hausse des tonnages de collecte sélective et la perspective du tri à la source des biodéchets renforçant normalement cette tendance, devrait amener la collectivité à étudier les possibilités d'évolution du schéma de collecte dans un objectif d'adéquation du service et de maîtrise des coûts.

COLLECTES SELECTIVES

- **Généralisation de la conteneurisation de la collecte des emballages légers** à mettre en œuvre à partir de 2022, suite à l'expérimentation sur 2 communes et réorganisation des tournées suivant ces nouvelles modalités.
- La dégradation de la qualité de tri et l'augmentation des refus et donc des coûts de traitement nécessitent de mener des actions récurrentes de communication auprès des usagers pour améliorer les comportements, en lien avec le Sittom-mi.
- Conventonnement avec Refashion pour soutenir et promouvoir la collecte séparée des textiles et chaussures.

DECHETERIES

- Signature d'un contrat EcoDDS permettant une prise en charge par l'Eco-organisme d'une partie des déchets dangereux collectés en déchèterie.
- **Etude sur l'organisation, le maillage et l'évolution des déchèteries.**

TRANSVERSAL

- Mise en place d'un logiciel métier pour la gestion des collectes et intégration SIG des points et circuits de collecte.

Glossaire

ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ALESI : association lanestérienne d'entraide sociale immédiate

AV : Apport volontaire, mode de collecte dans lequel le contenant de collecte de grosse capacité est mis à disposition du public sur la voirie.

Bas de quai : plateforme inférieure en déchèterie où sont stockées les bennes de collecte, uniquement accessible au transporteur pour échange et transport des bennes

BOM : benne à ordures ménagères

C0.5, C1, C2... : fréquence de collecte une semaine sur 2, fréquence de collecte une fois par semaine, fréquence de collecte deux fois par semaine

CA : compte administratif

Caractérisation : échantillon d'un flux de déchets séparé en ses différentes fractions à fins de connaissance sur la composition des flux dans le but de mener des actions d'amélioration ou de déterminer la répartition des tonnages vers les différents exutoires.

CD 56 : conseil départemental du Morbihan

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CS : collecte sélective, collecte séparée de certains flux de déchets recyclables en vue de leur valorisation (par exemple emballages légers, papiers, verre)

CSR : combustible solide de récupération.

DDS : déchets diffus spécifiques (anciennement déchets dangereux des ménages)

Déchèterie : lieu clos, gardienné, où les usagers peuvent déposer de manière séparée des déchets autres que les ordures ménagères résiduelles

DGF : dotation globale de fonctionnement

DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

DMA : déchets ménagers et assimilés

ETP : équivalent temps plein

Haut de quai : plateforme supérieure accessible aux usagers en déchèterie

Hbt : habitant

Encombrants : Déchets de l'activité domestique des ménages qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères et ne font pas l'objet d'une filière de valorisation locale

FCO : formation continue obligatoire à la sécurité (chauffeurs poids lourds)

Fonction 812 : rubrique de la comptabilité fonctionnelle suivant la nomenclature M14 correspondant aux services de « COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS »

ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement

INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

ISDI : installation de stockage des déchets inertes

ISDND : installation de stockage des déchets non dangereux

JRM : journaux-revues-magazines

Mâchefers : résidus solides d'incinération, utilisables en sous couche routière selon leur degré de maturation vérifié par analyse.

OMR : ordures ménagères résiduelles : déchets des ménages de petit volume ne pouvant être recyclés.

PAV : point d'apport volontaire (OMR, CS, Verre, JRM)

PDDND : plan départemental des déchets non dangereux (devenu caduc au transfert de compétence à la région qui a élaboré un plan régional de prévention et de gestion des déchets)

PR : point de regroupement, mode de collecte dans lequel le contenant de proximité est mis à disposition du public pour la collecte des sacs fermés d'OMR ou de CS.

REFIOM : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

RMCom : roi Morvan communauté

SDD : soutien au développement durable (volet du contrat CITEO)

Rapport annuel sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2021

SIRCOB : syndicat intercommunal de répurgation du centre ouest Bretagne

SITTOM-MI : syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

T1, T2, ... : trimestre 1, trimestre 2, ...

TC : temps complet

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Transfert : transport des déchets en fin de collecte avec rupture de charge jusqu'au lieu de traitement.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le _____

ID : 056-245614417-20220707-N11_070722-DE